

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2519 - JEUDI 28 JANVIER 2016

## ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

# La tendance de nouveau à la hausse

C'est le constat que dresse le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNDH) qui note une hausse de 64% de violations de plus en 2015 par rapport à 2014. Les groupes armés sont en tête de liste dans la commission des violations des droits de l'homme en RDC. Ils ont multiplié à hauteur de 95% leurs forfaits par rapport à 2014. Ils sont suivis par les agents de l'État, responsables de près de la moitié des violations, avec tout de même 294 victimes d'exécutions sommaires, rapporte le document du BCNDH.

L'inquiétude tient au fait que c'est avec ces statistiques accablantes que le pays amorce 2016 considérée comme une année électorale en raison de la perspective de l'organisation des scrutins qui sont attendus. Si la tendance se maintenait, il y a des fortes craintes que le processus électoral soit menacé dans son évolution.

Page 13



José Maria Aranaz

## Kinshasa

# Marie Misamu plus populaire que jamais



La défunte Marie Misamu

À la suite de l'engouement que le programme officiel et définitif des funérailles délivré à l'issue de la réunion du week-end tenue par l'Association de musiciens chrétiens du Congo (AMCC) suscite, il faut s'attendre à une foule ce 28 janvier à la levée de corps de la morgue de la Clinique Ngaliema. En effet, outre les Kinois, il nous revient que le beach Ngobila est en pleine effervescence avec la traversée massive de Brazzavillois qui entendent venir assister aux obsèques. L'esplanade du stade des Martyrs de la Pentecôte où sera exposée la dépouille mortelle et abritera la veillée mortuaire sera assurément envahie comme ce fut le cas en août 2013 lors des funérailles de feu Alain Moloto.

Page 14

## KINFOR 2016

# Kinshasa, capitale des affaires durant deux jours

Organisé pour la première fois en RDC, le Kinshasa International Forum - Kinfor - se veut un cadre approprié pour développer les relations d'affaires. Du 26 au 27 janvier 2015, les entrepreneurs, institutions, patronats et officiels de quatorze pays vont y présenter leurs atouts respectifs dans l'espoir de gagner des marchés lors des échanges B to B. Pour la RDC, pays hôte, cette rencontre contribue à sa visibilité. Kinfor offre, en effet, une opportunité d'organiser un dialogue gagnant-gagnant d'envergure.

Pour rappel, Africa Rise, organisateur du forum, est une organisation belge qui a pour vocation de faciliter les contacts entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains. Elle organise au total deux forums : Africa Belgium Business Week et le Kinshasa International Forum.

Page 13

## MÉDIAS

# CCTV-Ralik déboute Startimes

Ce média menace de saisir les voies judiciaires contre l'entreprise de télé-distribution Startimes qui convoite sa fréquence. Et CCTV-Ralik de faire observer à cette dernière que la mesure conservatoire prise par l'autorité de tutelle en matière de retrait et de la redistribution des fréquences acquises antérieurement n'a pas encore été levée, étant donné que les responsables de Canal Congo télévision-Radio liberté Kinshasa (CCTV-Ralik) n'en ont pas été notifiés.

CCTV-Ralik s'insurge contre toute injonction qui lui est faite de cesser d'exploiter la fréquence qu'on lui a attribuée en vue de permettre à Startimes d'en profiter. Les responsables de CCTV-Ralik ont dit considérer que leur chaîne de télévision est en droit de continuer la diffusion en clair sur cette fréquence querellée « jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par les autorités du secteur ».

Page 13

## ÉDITORIAL

## Jeunesse

Tout indique aujourd'hui que dans la liste des missions assignées au futur gouvernement figurera en bonne place, voire même en première position, la jeunesse avec ses ambitions et ses attentes, ses craintes et ses espoirs. Nation jeune le Congo, grâce à ses nouvelles générations, a tous les ressorts nécessaires pour s'imposer en dépit de sa taille modeste comme l'un des pays les plus dynamiques du continent. Encore faut-il qu'il se décide enfin à donner à sa jeunesse la place qui lui revient naturellement dans la société.

Disons-le avec autant de calme que de détermination, l'on en est encore loin, très loin, même si ces dernières années, grâce au travail de fond accompli par le ministre Anatole Collinet Makosso, des progrès notables ont été accomplis sur ce terrain stratégique entre tous. Comme partout ailleurs dans le monde, en effet, l'abolition de l'espace et du temps qu'engendrent les nouvelles technologies de la communication fait naître chez les jeunes des ambitions sans précédent. Et si, par malheur, les pouvoirs en place ne se montrent pas capables d'y répondre, on peut être certain que les frustrations s'accumuleront à un rythme si rapide que la paix sociale volera en éclats. Les multiples dérapages de ce qu'il est convenu d'appeler « le printemps arabe » sont là pour le démontrer.

Dans trois domaines au moins la nouvelle République qui est désormais la nôtre va devoir agir sans délai : le premier est celui de la formation technique et professionnelle qui, seule, procurera aux jeunes des emplois durables et rentables; le deuxième est celui de la culture qui est de façon générale la parente pauvre des pays en développement, mais qui seule permettra aux esprits jeunes de comprendre le monde dans lequel ils vivent; le troisième est celui de l'éducation civique, c'est-à-dire du respect de l'autre, sans lequel il n'y aura pas, chez nous comme ailleurs, de paix intérieure solide et durable.

Mieux vaut s'en convaincre dès à présent : les années à venir devront apporter des réponses crédibles aux attentes que les jeunes ont tout naturellement du mal à formuler, mais qui commandent leur destin. Et ce travail de fond devra débiter dès que seront mises en place les institutions de la Nouvelle République.

Les Dépêches de Brazzaville

## PRÉSIDENTIELLE 2016

## Le pôle du consensus de Sibiti se mobilise

**Prélude à l'assemblée générale, les membres de la coordination du Pôle du consensus de Sibiti se sont réunis le 26 janvier à Brazzaville afin de mettre en place une commission qui réfléchira sur certains aspects dont, la faisabilité de ces assises.**



Le présidium des travaux

Ladite assemblée générale qui se tiendra le 29 janvier, aura pour principale question : les prépa-

ratifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Au cours de ces assises, il sera donc question de désigner officiellement le candidat de cette plateforme politique regroupant, les partis de la majorité, de l'opposition, du centre, ainsi que la société

*l'annoncerons avec les formes et les modalités requises », a confié l'un des porte-paroles du Pôle du consensus de Sibiti, Valère Mabilia Mapa.*

*Et de conclure : « A cette occasion, le pôle du consensus de Sibiti qui a déjà à son actif la bonne tenue et le bon déroulement du référendum constitutionnel désignera de façon officielle son candidat unique et consensuel à l'élection présidentielle. Nous en avons longuement débattu. Ce sera un grand moment de mobilisation. Pour ce faire, le président du Pôle du consensus, Pierre Ngolo a demandé à tous les membres du pôle de mobiliser au maximum leurs militants et de faire en sorte que cet événement soit une réussite totale ».*

Josiane Mambou Loukoula

civile. « Le candidat du pôle du consensus demeure sans détour Denis Sassou N'Guesso. Nous

## VIE DES PARTIS

## Le PCT et l'APRC signent un accord de partenariat

**Le Parti congolais du travail (PCT) et l'Alliance patriotique des républicains du Congo (l'APRC) d'André Kamba ont signé le 27 janvier à Brazzaville, un accord de partenariat en vue de se soutenir mutuellement pour les futures batailles politiques.**

« Ce qui nous motive, c'est notre soutien actif à l'action politique du président de la République et c'est ça qui est d'abord à la base de la signature de cet accord de partenariat entre le PCT et l'APRC », a dit le président de l'APRC, André Kamba, avant d'ajouter, « Cet accord est non seulement la matérialisation de notre engagement et de notre attachement à l'action politique du chef de l'Etat mais surtout, il traduit notre activisme au sein de la majorité



Les deux parties lors de la signature de l'accord

présidentielle pour faire de sorte qu'ensemble, nous puissions gagner les batailles les plus difficiles ».

Ce dernier a en outre fait savoir que « C'est un engagement de cœur, bien nourri et réfléchi. On n'attend pas autre chose que cet engage-

ment politique ». Abordant la question de la représentativité de ce parti au niveau national, André Kamba a signifié que son parti est bien implanté dans tous les départements du Congo à ne voir que la mobilisation dans ces localités.

Jean Jacques Koumbema

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## L'IDC-Frocad demande aux Congolais de se faire enrôler

L'invite a été faite, le 27 janvier à Brazzaville, par le coordonnateur de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) et le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), Charles Zacharie Bowao.

« L'IDC-Frocad exhorte les citoyens congolais en âge de voter à participer à l'opération de révision des listes électorales. Il nous faut aller à une élection où le peuple exerce librement sa souveraineté », a déclaré Charles Zacharie Bowao. De cette invite, cette coalition entend présenter un ou plusieurs candidats à l'élection présidentielle du 20 mars prochain pour, dit-elle, « donner la chance au meilleur de gagner ». Pour le coordonnateur de cette plateforme, le bulletin unique, la présence dans les bureaux de vote des représentants de tous les candidats, sont désormais acquis.

« Par principe, nous n'allons pas boycotter l'élection, mais nous allons négocier pour créer les conditions qui nous permettent d'être au cœur du processus. D'ici peu, le choix de la démarche sera révélé, et peut être assorti des noms de ceux qui auront bénéficié de la confiance des



Une vue des représentants de l'IDC-Frocad

structures de base pour concourir. Avec un ou plusieurs candidats, nous travaillerons harmonieusement. L'objectif étant pour nous, de battre le candidat de la majorité. Le candidat de l'avenir sortira assurément de l'IDC-Frocad. Nous n'aurons pas de difficultés pour gérer la bataille qui arrive, jusqu'à la victoire », a fait savoir Charles Zacharie Bowao. Il

a par ailleurs reconnu la posture tranchante de certains leaders de cette coalition, suite à une candidature pour le scrutin présidentiel.

#### La nouvelle loi électorale contestée

Après l'adoption de la loi électorale modifiée et complétée par le Parlement, le comité de coordi-

nation de cette plateforme a remis en cause l'efficacité de ladite loi. « La loi électorale peine à se hisser au niveau des standards internationaux et de l'idéal partagé par la classe politique », peut-on lire dans la déclaration dudit comité.

Après examen, cette coalition a constaté que l'indépendance de la nouvelle Commission nationale électorale indépendante (CENI) n'instaure pas la transparence électorale. Il affirme cependant que dans la nouvelle loi électorale, la CENI n'exerce pas entièrement les attributions dévolues à un organe de cette nature, concernant la maîtrise de toutes les étapes du processus électoral. Pour cette coalition, la CENI ressemble à la Conel qu'elle remplace car dit-elle, elle n'intervient que partiellement dans les opérations préélectorales et au traitement des résultats.

Ainsi, la plateforme IDC-Frocad demande de procéder à la relecture de la loi électorale ; d'instituer la CENI et nommer de façon paritaire ses animateurs une fois la loi promulguée ; rallonger les

délais de révision des listes électorales ; faire participer toutes les composantes de l'opposition aux opérations de révision des listes électorales ; demander à la CENI de proposer un calendrier électoral ; faire auditer par un cabinet d'experts internationaux le fichier électoral ; enfin, de prendre des mesures devant lever l'inconstitutionnalité dans laquelle se trouvent les institutions constitutionnelles impliquées dans l'organisation des élections.

« La plateforme IDC-Frocad se réserve le droit de recourir à des manifestations de mobilisations citoyennes pacifiques pour dire non à une nouvelle mascarade électorale, en prenant à témoin la communauté internationale », a déclaré le coordonnateur. Il a en outre dénoncé les arrestations arbitraires des responsables de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (Cadd) et demande, de ce fait, au premier magistrat de faire entendre raison à tous les services de police.

Josiane Mambou Loukoula

## Les gouvernements américain et congolais favorables à une couverture médiatique équitable

Les journalistes congolais sont invités à susciter de bonnes questions pendant la campagne électorale à venir, de façon à faire entendre aux citoyens de l'information sur le programme d'action de chaque candidat, a souhaité mercredi l'ambassadeur des USA au Congo, Stéphanie Sanders Sullivan

Au cours d'un entretien mercredi à Brazzaville, entre le ministre congolais de la Communication et porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla et la patronne de la diplomatie américaine au Congo, Stéphanie Sanders Sullivan. « L'échange a porté sur la coopération entre les Etats-Unis et le Congo en matière de médias et de communication », a indiqué Sté-

phanie Sullivan au sortir de la rencontre, ajoutant qu'ils ont longtemps insisté sur l'importance et la responsabilité des médias en période électorale notamment celle relative à la présidentielle de mars prochain.

A entendre Stéphanie Sullivan, la presse congolaise devra accorder la parole à toutes les couches socio-politiques, en cultivant un journalisme de paix, capable d'éviter le piège de la manipulation et de l'incitation à la révolte, à la division, à la violence ou à la haine

La diplomate américaine active lors du dernier processus référendaire, a rejeté toute accusation de « partialité » dénonçant au passage des « intoxications médiatiques ». « C'est pourquoi, nous avons bien voulu mettre l'accent sur le rôle et la res-

ponsabilité des médias », a-t-elle dit. A propos des relations entre le Congo et les USA, « il y avait eu un refroidissement des relations entre nos pays, mais aujourd'hui nos relations sont au beau fixe », a rassuré la diplomate américaine.

En vue d'accompagner le Congo dans le processus électoral devant déboucher sur la présidentielle prochaine, l'ambassade des Etats-Unis en commun accord avec les autorités congolaises ont mis en place un programme de sensibilisation sous forme de sketches, chansons et théâtre sur les droits et responsabilités des citoyens. Le support électronique du programme pourrait bientôt être diffusé sur les chaînes locales.

Fiacre Kombo

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### Le préfet de Brazzaville instruit les administrateurs-maires

Pierre Cébert Ibocko Onangha, s'est entretenu, le 27 janvier à Brazzaville, avec les administrateurs-maires en vue de les instruire sur la révision des listes électorales.

Il a proposé que soient décentralisés, dans les quartiers les plus reculés, les centres ou bureaux d'enregistrements retenus pour l'opération de révision des listes électorales.

« Il n'est pas normal que les centres ou bureaux de commissions des listes électorales soient figés. Ils doivent stratégiquement envahir les quartiers c'est-à-dire être proches des populations », a expliqué Pierre



Pierre Cébert Ibocko Onangha

Cébert Ibocko Onangha.

Jusqu'à la date du 15 février 2016, les administrateurs-maires et les chefs de quartiers sont tenus de veiller minutieusement à : l'orthographe exact des noms, supprimer les noms des personnes décédées, vérifier les changements de domicile, enrayer les doubles emplois, prendre en compte les noms non-inscrits sur les listes électorales.

« Les bureaux d'enregistrement doivent s'organiser de telle sorte que nos populations s'intéressent à ladite opération.

Vous avez la possibilité d'attirer le maximum des futurs votants et de rendre ces listes plus fiables encore », a ajouté Pierre Cébert Ibocko Onangha.

La liste électorale est permanente mais elle fait l'objet d'une révision qui est effectuée par une commission administrative de révision, dont l'administrateur-maire ou son représentant font partie.

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être obligatoirement inscrit sur une liste électorale et non sur plusieurs listes. Une liste électorale est dressée pour chaque bureau de vote dans chaque commune.

« Du sérieux, l'élection présidentielle est capitale. Il ne faudrait pas qu'elle soit contestée, au motif que le corps électoral n'a pas été maîtrisé. Cela demande notre implication. Travaillez ardemment afin que tous adhèrent à la dynamique électorale. Un jour sur deux, mobilisez plus de crieurs afin de susciter l'engouement de tous », a conclu Pierre Cébert Ibocko Onangha.

Le préfet de Brazzaville a aussi instruit les administrateurs-maires, secrétaires généraux, chefs de quartiers et de blocs à être plus responsables dans la distribution des cartes d'électeurs tout au long du processus électoral.

Fortuné Ibara

## MÉDIAS

### Le journal « Sel-Piment » suspendu de parution

Le Conseil supérieur de la liberté de communication a suspendu de parution, pendant une durée indéterminée et à titre conservatoire, le 22 janvier, le journal satirique *Sel-Piment*.

L'organe de régulation reproche à ce journal récidiviste les motifs ci-après : incitation à la haine tribale et atteinte à la cohésion nationale, dans l'article intitulé : « Un message tribal a été utilisé par le pouvoir en place : si les bakongo prennent le pouvoir, les nordistes vont souffrir » ; mensonge et déformation des faits dans l'article paru sous le titre : « Nouvelle République : le président

de la communauté angolaise à Dolisie tué par les gendarmes » ; invocation de titres imaginaires dans l'article : « les grandes manœuvres de l'oyocratie pour la conservation du pouvoir » et « Sassou Nguesso, la main dans le pot de la CENI ».

Par ailleurs, le directeur de publication de ce journal a refusé de se présenter aux convocations du Conseil supérieur de la liberté de communication. Il lui est également reproché le non-respect des normes légales, réglementaires, éthiques et déontologiques.

Roger Ngombé

## APPROVISIONNEMENT

# Le ministre Bernard Tchibambelega satisfait de la chaîne de froid

**Le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelega, a visité le 26 janvier l'entreprise Congo glaces, destinée à la distribution et la vente des sacs de glaces en écailles à Brazzaville**

L'objectif est de ravitailler en glaces en écailles les marchés publics modernes à étalages pour une meilleure conservation de poissons. La visite a concerné les installations de la chaîne de froid, les forages, les sources d'énergie et bien d'autres. Pour le directeur de l'entreprise, Alexandre Faucan, la société n'est plus à l'étape de projet, elle est prête à distribuer les glaces en écailles sur les marchés publics modernes à étalages. Elle a un stockage de 2500 tonnes, l'entreprise connaît une augmentation de vente pendant la période des fêtes de fin d'année. « Cette entreprise existe à Pointe-Noire. Le ministre est venu se rendre compte lui-même des installations, pour avoir la maîtrise du développement de la chaîne de froid et l'assurance des conditions de production de cette société installée à Brazzaville », a indiqué le directeur.

Au terme de la visite, le ministre, Bernard Tchibambelega a indiqué : « Nous avons visité l'entreprise avec une variante de fabrication de glaces en écailles pour la conservation des poissons sur les étalages. La chaîne de froid est une priorité pour le ministère notamment pour l'année 2016



Le ministre visitant les installations de l'entreprise en compagnie du directeur de Congo glaces (crédit-adiac)

à 2018, d'après la priorité assignée par le président de la République ».

La glace en écailles permet de vendre le poisson à l'état frais sur le marché. Le poisson pourri, rappelle-t-il, devient un poison pour l'organisme et cause des maladies chez les consommateurs. « Nous envisageons avec cette entreprise et d'autres partenaires privés la construction des marchés publics modernes avec des étalages comme nous l'avons fait à Pointe-Noire. La glace en

écailles peut être conservée pendant environ cinq heures en gardant un produit à l'état frais. Les privés ont répondu à cet ap-

pel et ont fabriqué la glace », a conclu Bernard Tchibambelega. Assurant l'entreprise de sa prochaine descente sur le terrain afin d'installer les étalages des marchés publics, il a indiqué : « Nous sommes satisfaits et nous allons poursuivre cette école parce que l'objectif est de constituer une chaîne de froid tout au long de la colonne vertébrale de Pointe-Noire-Ouessou et dans les autres chefs-lieux des départements », a-t-il conclu.

**Lydie Gisèle Oko**

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

# La Banque mondiale se réjouit de la bonne exécution des projets cofinancés par le Congo

**L'institution bancaire onusienne au Congo a organisé le 27 janvier, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre de son portefeuille au Congo, avec les coordonnateurs des différents projets qu'elle cofinance avec le gouvernement congolais. Il ressort de cette rencontre technique, de manière globale, les projets s'exécutent avec succès, malgré l'austérité qui frappe l'économie nationale, causée par la chute continue des prix du baril de pétrole.**

Cette rencontre, qui a réuni les techniciens et experts de la Banque mondiale avec les coordonnateurs des projets conjointement financés par les deux parties, visait trois objectifs essentiels. Il s'agissait, dans un premier temps, de faire le point des progrès réalisés à ce jour, dans la mise en œuvre des différents projets en cours d'exécution ; identifier les contraintes constatées dans la mise en œuvre desdits projets, afin d'apporter des réponses idoines et de créer une synergie dans la mise en œuvre de ces différents projets. « Avec les coordonnateurs des projets, nous avons examiné le niveau d'exécution des projets afin d'accélérer leur mise en œuvre, dans un contexte marqué par la chute des prix du baril. Globalement, la mise en œuvre desdits projets est satisfaisante », s'est réjoui le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, qui a supervisé les travaux.

Il convient de rappeler qu'actuellement la Banque mondiale et le gouvernement congolais cofinancent dix

projets à caractère socioéconomique, pour un montant d'environ 400 milliards FCFA. Parmi ces projets en exécution, on retient, entre autres, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE), qui prendra fin cette année ; le projet CAB qui, lui aussi, sera à son terme cette année. Sur cette liste, on note aussi le Projet de développement agricole et des pistes rurales (PDARP), qui a déjà bénéficié d'un financement additionnel ; le Projet forêt et diversification économique (PFDE), qui fermera ses portes en 2017 ainsi que le projet Lisungi qui vient d'être lancé et dont la fin est prévue pour 2018.

Ces projets sont techniquement classés en trois volets. Le premier concerne les secteurs d'activités qui interviennent dans la compétitivité et la création d'emplois, et impliquant particulièrement les domaines économiques, de l'agriculture, des télécommunications et celui des infrastructures. Le deuxième volet de ces projets, concerne les secteurs sociaux, avec comme domaines phares, l'éducation, la santé et celui du tissu social avec le projet « Lisungi ». Un autre grand projet à caractère social qui sera soumis le mois prochain au conseil d'administration de la Banque mondiale, s'occupera de l'assainissement des quartiers enclavés. D'un montant de 150 millions de dollars, ce projet aura pour rôle d'identifier les quartiers précaires de la ville afin qu'ils soient assainis par la construction d'un certain nombre d'infrastructures sociales adaptées qui permettront leur désenclavement total.

**Firmin Oyé**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Brazzaville, le 25 janvier 2016

### LA COMMANDE ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DES EXAMENS D'ETAT SESSION DE JUIN 2016 A LA DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS.

Dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Examens d'Etat session de juin 2016, le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Alphabétisation, de la Jeunesse et de l'Education Civique lance un appel d'offres pour la commande et la livraison du matériel au titre des marchés suivants :

A : Fourniture de bureau

LOT N° 1 : Petit matériel de bureau

LOT N° 2 : Enveloppes kaki, craie et ruban adhésif en mètres

LOT N° 3 : Rames de papier A4

LOT N° 4 : Feuilles de copies d'examen du BEPC

LOT N° 5 : Feuilles de copies d'examen du BAC

LOT N° 6 : Enveloppes sécuritaires.

B : Fourniture de matériel technique

Cadenas, calculatrice, gavao électronique, malles, paires de ciseaux, splits, stabilisateurs .... Matériel de filmage des malles.

C : Fourniture de matériel informatique

LOT N° 1 : Matériel informatique et consommables (Disque dur du serveur ....Souffleur)

LOT N° 2 : Matériel informatique et consommables (Ordinateur portable .... Tambour canon)

LOT N° 3 : Logiciel des examens (cablage réseau .... Migration)

LOT N° 4 : Matériel et consommables informatiques (ordinateur de bureau ... tablette HTC)

D : Fourniture de petit mobilier

E : Fiches d'anonymat (fiche lot et fiche de lecture des notes) et rouleaux noirs de filmage des malles.

Par le présent appel d'offres, le Ministère invite les soumissionnaires remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour la commande du matériel à livrer à la direction des examens et concours.

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres décrites dans le code des marchés publics.

Les soumissionnaires remplissant les conditions requises, doivent s'adresser à la direction des examens et concours pour un complément d'information et doivent acheter un jeu complet du document d'appel d'offres, moyennant un paiement comptant non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) Frs CFA.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le mardi 1er mars 2016 à 12H00 à la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Alphabétisation, de la Jeunesse et de l'Education Civique.

**Le Ministre**

**Anatole Collinet MAKOSSO**

**CIVISME**

**Diane Valérie Doniama invite la jeunesse à conserver les valeurs culturelles**

**La présidente de l'ONG Education en Action (EA) a plaidé, le 26 janvier à Brazzaville, pour le rétablissement des valeurs sociales en voie de perte dans le pays, insistant notamment sur la jeunesse.**

Ces valeurs sont, selon elle, un moyen qui réconforte la vie en société et aide à mieux vivre ensemble. Pêle-mêle, elle a cité l'entraide sociale, la courtoisie, le respect du bien public et le respect dû à un inconnu, un aîné, un chef, une femme, un frère, aux parents et à une personne du troisième âge.

Très choquée par la perte de ces identités, Diane Valérie Doniama a indiqué : « La dignité est en passe de devenir un dépotoir où toutes les idées que la morale récuse, parfois venues d'ailleurs, sont acceptées sans que personne ne soit choquée. Que nos enfants ne perdent pas nos valeurs ».

La présidente de l'ONG-EA propose l'éducation et l'implication de tous pour rétablir ces valeurs sociales en voie de perte.

« Eduquer c'est un thème très transversal. On peut éduquer en famille, à l'hôpital, à l'école et n'importe où. On peut se trouver. En faisant cela nous apportons notre pierre à l'édification de notre nation », a indiqué Diane Valérie Doniama.

L'association oeuvre aussi dans l'éducation de plusieurs couches sociales en posant des actions concrètes dans les domaines de l'assainissement et de l'humanitaire.

L'ONG a récemment fait don de vivres et de non-vivres aux femmes ayant donné naissance à un ou deux enfants à la maternité du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

Le but de ce don, selon la présidente, consistait à encourager l'ensemble des femmes pour avoir supporté neuf mois de grossesse et pour avoir donné naissance à des vies humaines.

Tous ces enfants ont bénéficié d'un suivi pédiatrique, à savoir : examen des nouveaux-nés à la naissance et à leur sortie de la salle d'accouchement.

« Il n'est pas facile de supporter neuf mois de grossesse, il y a des femmes qui n'arrivent pas et procèdent à des avortements. D'autres abandonnent leurs enfants à la maternité ou dans la rue. Nous leur avons fait savoir qu'être ma-

man est un honneur et qu'elles devraient être des bonnes éducatrices », a indiqué Diane Valérie Doniama.

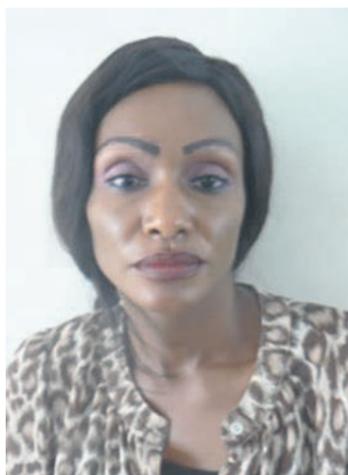
Dans le cadre de l'hygiène et l'assainissement, l'ONG-EA a déjà procédé à des opérations d'assainissements sur plusieurs espaces publics à Brazzaville.

Avec la collaboration de ses partenaires nationaux ou internationaux en 2007-2008 par exemple, elle a désherbé certains endroits fréquentables, curé et pulvérisé des caniveaux bouchés par le sable.

Afin d'encourager le travail et les meilleurs résultats scolaires, l'ONG Education en Action a apporté en 2012-2013, des fournitures scolaires aux élèves du collège d'enseignement général Ganga Edouard, notamment dans les classes de troisième.

En 2016 l'ONG Education en Action compte mener une campagne de civisme et de paix en milieu scolaire, spécialement dans les écoles primaires. « L'idéal est de conscientiser les écoliers, du fait que cette année sera consacrée aux élections. Nous voulons que nos enfants soient confiants parce que la paix ne sera pas troublée », a expliqué Diane Valérie Doniama.

**Fortuné Ibara**



Diane Valérie Doniama, présidente de l'ONG-EA (adiac)

**LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE**

**180 jeunes vulnérables de la ville de Brazzaville amorcent l'apprentissage de différents métiers**

**Le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Arsène Claude Amona, a procédé le 27 janvier au lancement officiel des formations des jeunes de la ville capitale dont l'âge varie entre 17 et 30 ans**

Après Pointe-Noire en décembre dernier, la première vague de formations dans les métiers tels que la mécanique auto, la menuiserie, la mécanique générale, la soudure, l'électricité, la pâtisserie, la restauration, vient d'être lancée à Brazzaville. Il s'agit du fruit du Projet pour le développement des compétences et de l'employabilité (PDCE),

une période de 5 ans.

En effet, pour cette phase, 180 jeunes vulnérables, retenus dans les différents arrondissements de la capitale, seront concernés. Ils suivront leurs formations de six mois à l'école professionnelle Sœur François Régis à Poto-Poto, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement et au centre professionnel Don Bosco à Massengo, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, Djiri. Ceux ayant choisi l'emploi salarié, passeront un stage de trois mois dans les entreprises.

Le coordonnateur du PDCE, Téléphore Kimpolo a rappelé que ces formations s'inscrivent dans le cadre de la sous-commission 1.1. Elles ont pour objectif d'assurer

une place de choix dans les priorités du gouvernement. Il constitue, a dit le directeur de cabinet, une des pistes de solution à l'épineux problème du chômage des jeunes. « Par ce projet, le gouvernement entend apporter une partie de la solution sur ce grand problème de l'employabilité des jeunes car sur le marché du travail, il est souvent arrivé que les jeunes congolais ratent l'emploi, ne soient pas employés parce qu'ils n'ont pas de compétences requises. Ce projet vise à combler ce déficit », a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, invité les différents acteurs du projet, notamment les bénéficiaires, les encadreurs et les structures d'accueil à jouer, chacun à sa place, sa partition, car le gouvernement attendait beaucoup de projets par le biais du ministère. « Les jeunes, bénéficiaires du projet, ont été sélectionnés selon des critères et des méthodes de la Banque mondiale. Ils doivent pour cela, jouer leur partition, se montrer très sérieux, ponctuels, assidus et persévérants dans le déploiement de toutes les actions de formation. Ceci afin qu'ils puissent sortir de ces moules de formation avec des compétences réelles de manière à être compétitifs sur le marché du travail », a exhorté le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

**Parfait Wilfried Douniama**



Arsène Claude Amona remettant des modules de formation à la responsable de l'école Sœur François Régis ; crédit photo Adiac

cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 16 milliards FCFA. Il prévoit la formation de 15 000 jeunes défavorisés des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sur

la formation professionnelle, l'insertion professionnelle et l'appui à l'entrepreneuriat de 8000 jeunes vulnérables.

Lançant la série des formations, Arsène Claude Amona a rappelé que le PDCE occupait

**LISTE DES INSCRITS À L'ÉLECTION NATIONALE DES PRIMAIRES DU PAR (BULLETIN UNIQUE)**



**LISTE DEFINITIVE DES CANDIDATS RETENUS A L'ELECTION NATIONALE DES PRIMAIRES DU 28 JANVIER 2016 DU P.A.R.**

- 1-NGANGUIA-ENGAMBE Anguios
- 2-NGOMA Jean Claude
- 3-BASSOUMBA Clémence Adélaïde
- 4-BIKOUTA Murielle Evelyne
- 5-MBON Luc

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2016

Le Président de la Commission d'Organisation Electorale Nationale des Primaires  
**Simon Gérard NDALA**

EMPREINTE		LISTE DES INSCRITS A L'ELECTION NATIONALE DES PRIMAIRES DU P.A.R.	
NGANGUIA ENGAMBE ANGIOS		<b>I.COMMISSION D'ORGANISATION ELECTORALE NATIONALE DES PRIMAIRES</b> 1-Président : NDALA Simon Gérard 2-Vice-Président : MORANGA Médard 3-Secrétaire : NDINGA KIBA 4-Membre : MOAMBOLI Brel Yanick	1-INSCRITS : 2.000 MEMBRES 2-VOTANTS .....MEMBRES 3-ABSTENTIONS : .....MEMBRES 4-BULLETINS NULS : .....MEMBRES 5-SUFFRAGES EXPRIMES : .....
NGOMA JEAN CLAUDE		<b>II.CONSEIL ELECTORAL NATIONAL INDEPENDANT DE PRIMAIRES (Sages)</b> 1-Président : ONDONGO Georges 2-Vice-Président : OPOUYA Joseph 3-Secrétaire : DIAMESSO Alphonse 4-Membre : MILANDOU Emmanuel	<b>POURCENTAGES DE VOTE PAR CANDIDATS</b> 1-.....:.....% 2-.....:.....% 3-.....:.....% 4-.....:.....% 5-.....:.....%
BASSOUMBA CLÉMENCE ADÉLAÏDE		<b>III.COMMISSION ELECTORALE NATIONALE JURIDIQUE DES PRIMAIRES (Huissier de justice)</b> 1-Président : OKONGO Emile 2-Vice-Président : ELENGA OTONGO Richard 3-Secrétaire : ADJE Evrard 4-Membre : OKOGO Guelor	
BIKOUTA MURIELLE EVELYNE		<b>IV.COMMISSION ELECTORALE DES PRIMAIRES ET DE LA SECURITE</b> 1-Président : MBON Pierre 2-Vice-Président : NDELI Lucretse 3-Secrétaire : MBOSSA OFOUNGA Antoine 4-Membre : NGAPELA	
MBON LUC		<b>V.COMMISSION ELECTORALE NATIONALE DU COMPTAGE DES BULLETINS DE VOTE</b> 1-Président : MISSENGUE Gabriel 2-Vice-Président : MOUKALA Naphtal 3-Secrétaire : BAKONTA Dimitri 4-Membre : OYANDINGA Natacha 5-Assesseur : OKO ENGAMBE Herbac 6-Assesseur : BATEZA Denise	



**La Télévision Numérique pour Tous**  
 Disponible à Pointe-Noire depuis début 2015



**L'ENTREPRENARIAT CONGOLAIS**  
 au service des populations du Congo

**TNT AFRICA C'EST :**

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole  
 (Adaptable sur votre antenne râteau)

**Contactez-nous**

**Service Client TNT : 06 410 08 68**  
**01 410 08 68**  
 ☎ 888

**10 000** FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa



## DÉFENSE

## Jean-Yves Le Drian annonce de grandes innovations nationales et internationales

Lors de ses vœux, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian a déclaré que l'année 2015 a marqué un véritable tournant, tant dans la gravité des menaces que dans les réponses apportées à des situations en grande part inédites : l'irruption d'un terrorisme militarisé d'inspiration djihadiste en France, qui a fait de nombreuses victimes ; l'engagement de la France, au sein de la coalition internationale contre Daech et l'extension des frappes en Syrie.

Au Sahel, Jean-Yves Le Drian a indiqué que l'opération Barkhane a porté « des coups décisifs à des groupes terroristes qui restent cependant agissants », comme l'attaque récente à Ouagadougou. En Centrafrique, « notre action de stabilisation porte ses fruits », a-t-il dit. Il a salué le professionnalisme du service de santé dans la gestion d'urgence de crises sanitaires, comme l'épidémie Ebola ou les attentats de novembre 2015.

Sur le plan national, Jean-Yves Le Drian a présenté sa vision des grandes innovations, dont une doctrine d'emploi des forces armées sur le territoire national qui sera présenté au Parlement dans les prochains jours ; un Pacte défense PME ; une nouvelle stratégie Cyber pour sécuriser les réseaux et les données, et la capacité de riposter dans l'espace numérique ; le droit à un militaire

de se présenter à des élections locales.

Sur le plan international, il a appelé à travailler, à faire évoluer l'opération EU Navfor Med Sophia, « qui montre actuellement ses limites en agissant uniquement dans les eaux internationales ». Il a appelé à agir vite dans les eaux territoriales libyennes, « dès que ce sera possible », tout en continuant d'accompagner les pays qui comptent sur la force de stabilité que représente la France.

Citant le cas de la Centrafrique, où la transition est en cours ; le Sahel pour faire face aux attaques djihadistes et à la radicalisation en Afrique de l'ouest. Cela a été l'une des thématiques les plus riches de la deuxième édition du Forum de Dakar en 2015, que nous comptons alimenter avec nos partenaires sénégalais en vue du prochain forum, en 2016, mais aussi l'un des objectifs du sommet de Lomé dont nous espérons qu'il pourra se tenir en mars prochain. Jean-Yves Le Drian a aussi plaidé pour la rénovation de la politique de coopération militaire française, en vue de renforcer l'impact de ses « actions destinées à soutenir des pays amis [...] contre le terrorisme ».

« En Libye, le chantier est également vaste, face aux errements

des milices et des groupes radicaux qui doivent renoncer à la lutte armée pour accepter l'autorité d'un gouvernement d'union nationale », a souligné le ministre de la Défense.

Lancée en juin 2015, l'opération Sophia est composée de 22 pays de l'Union européenne. Cantonnée dans sa phase initiale à des missions de surveillance des réseaux opérant depuis des côtes libyennes dans la traversée de migrants par la mer, l'opération Sophia est passée à une phase offensive en octobre dernier : fouilles, saisies, arraisonnements de bateaux dans les eaux internationales.

A peine installé, le nouveau gouvernement d'union nationale vient d'être rejeté par le Parlement libyen, mettant en cause une pléthore de ministres, au nombre de trente-deux. La Libye est régie par trois autorités, ce qui veut dire trois sceaux différents.

Ce qui va compliquer la stratégie Sophia. Avec qui traiter des questions internationales : le Gouvernement libyen provisoire, le Gouvernement de salut national ou le Gouvernement d'union nationale ? A ces trois gouvernements, il faut ajouter le rôle de l'Etat islamique (EI), un proto Etat, véritable serpent de mer.

Noël Ndong

## ACTION HUMANITAIRE

## Le HCR a besoin de 500 millions de dollars pour aider des réfugiés centrafricains et nigériens

Lors d'une conférence des bailleurs de fonds tenu le 25 janvier à Yaoundé, au Cameroun, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires ont parlé d'une urgence humanitaire. Ils incluent 345,7 millions de dollars pour 476.300 réfugiés centrafricains et 198,76 millions de dollars pour 230.000 réfugiés nigériens.

« Ces deux crises humanitaires ne doivent pas être oubliées ; elles ne vont pas disparaître. La souffrance est grande et les besoins sont criants parmi les déplacés et les communautés d'accueil », a déclaré la Coordinatrice régionale du HCR pour les situations de réfugiés en République centrafricaine et au Nigéria, Liz Ahua. Des violences sont commises quasiment chaque jour dans le nord-est du Nigéria et en République centrafricaine, a-t-elle poursuivi, évoquant les attentats suicides, les enlèvements, les massacres aveugles et les violations massives des droits humains.

A Yaoundé, les humanitaires ont élaboré deux Plans régionaux d'aide aux réfugiés centrafricains et 289.000 personnes qui les accueillent au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC), en République du Congo et au Tchad, ainsi que les 230.000 réfugiés nigériens et 284.300 habitants des communautés d'accueil au Cameroun, au Niger et au Tchad. Car, les arrivées massives dans les villes et villages voisins, affectent durement les communautés d'accueil.

La paix et la stabilité sont encore à rechercher en RCA et dans le nord-est du Nigéria, malgré les efforts abattus par la communauté internationale. Durant l'année 2015, la situation humanitaire s'est considérablement dégradée, avec des déplacements importants des populations. En Centrafrique, la paix relative a été ponctuée par des vagues de violences qui ont déclenché des déplacements à l'intérieur du pays et en République démocratique du Congo. Le premier tour de l'élection présidentielle s'est cependant déroulé dans la paix fin décembre, avec la participation de dizaines de milliers de réfugiés logés en République du Congo, au Cameroun et au Tchad.

Au Nigéria, le gouvernement a fait reculer l'ex-Boko Haram, ces combattants continuent de sévir en utilisant des tactiques de terreur qui se propagent dans les pays voisins. Alors, « la lumière est au bout du tunnel, mais nous ne la verrons pas à moins qu'il n'y ait un engagement beaucoup plus fort de la part des gouvernements africains et de la communauté internationale pour aider au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ces pays », a insisté Liz Ahua, invitant les donateurs à plus de générosité.

Rappelons que les plans régionaux d'aide aux réfugiés centrafricains et nigériens font partie du plan d'appel humanitaire plus large pour l'année 2016, lancé en décembre dernier et qui demande 20,1 milliards de dollars pour porter assistance à 87 millions de personnes dans le monde.

Fiacre Kombo

## ÉVOCATION

## Le colonel Jean-Norbert Datsé, Brazzaville 10 octobre 1946-11 janvier 2016

**Avec la disparition du colonel Jean-Norbert Datsé, à l'âge de 69 ans et inhumé ce 19 janvier, l'Association des chercheurs du Congo perd l'un de ses membres d'honneur. Officier de Police à 29 ans, il était né le 10 octobre 1946. Le 12 octobre 1972, le commandant chef d'état-major général, Joachim Yhomby-Opango le désigna avec les aspirants Jean Assoula, Jean Yoka, Paul M'bot et F. Loembé-Taty, pour un stage en Sûreté en Roumanie. Il y obtint le 15 août 1975, le diplôme de l'Ecole militaire d'officiers actifs. Notre Association doit à J. Norbert et Yvonne Datsé, la création de l'ASPEC 1, le 22 décembre 2007.**

1. Le colonel Datsé, un ami très bienveillant. En 2008, la direction de Total Afrique décida de financer notre projet de relance des archéosciences. J'ai informé avec le Colonel Datsé, les autorités du Congo du désir de Total d'y créer un Centre de formation pour pérenniser ces études délaissées depuis 1982. En décembre 2009, le colonel Datsé me guida en Vallée de Maty pour cartographier le site de construction du futur Centre de formation voulu par Total en notre conception de « L'Archéologie comme une Anthropologie ».

2. Une carrière dévolue à la Sûreté du pays. Après ses études à Chaminade, J. N. Datsé s'engagea dans la Police en 1971. De retour de Roumanie, il fut nommé en octobre 1975 directeur régional de la Sécurité d'État à Pointe Noire et il a occupé divers postes dans la Police et fut de 1983 à 1989 Premier conseiller à l'ambassade du Congo en Répu-

blique fédérale d'Allemagne. Directeur de l'École nationale de police de 1990 à 1992, puis Directeur général de la sécurité du territoire (DGST) : 1997 à 2001. Et de 2003 à 2016, directeur de la sécurité intérieure au Conseil national de sécurité. En 20 ans, le couple Datsé et moi partageons les faits de nos vies croisées où dans l'épreuve, on démêle de vrais amis de ceux des seuls instants de bien-être. En février 2000, ce couple obtint pour moi de justesse, une place dans un vol d'Air Afrique, pour un adieu à une personne tant aimée.

3. Le colonel Datsé, une loyauté politique et une fidélité en amitié. Lors de mes voyages à Boundji avec le couple Datsé dont décembre 2009, juillet 2010, novembre 2011 où le président inaugurait l'axe Obouya-Boundji-Okoyo, le colonel nous gratifiait toujours d'affectueuses anecdotes en immersion dans la vie du « président Sassou » se découvrant à ses proches. Il devenait argumentatif, tranchant, me rappelant en France, les fidèles amis de F. Mitterrand : Jack Lang, Michel Charasse. Il est toujours laudatif en parlant du « président Sassou ». J'ai en déférence, cette pure fidélité en des mots venant des tripes : une loyauté pérenne, rare dans l'entourage amical ou familial d'hommes d'État. La nuit du 11 août 2015, je rentrais des préparatifs d'un Colloque Unesco en un contexte de barrages dont Mikalou et Texaco où le couple Datsé m'accompagnait à l'Aéroport. En route, il y eut un « jeu » d'anthologies des caméras cachées. Le chapeau du Colonel le rendait anonyme aux policiers dont les ordres frisaient l'incivilité. Lui, restait courtois en ouvrant le coffre ou en le

refermant. J'admirais ce respect du métier de la police qu'il s'imposait à lui-même, là où d'autres officiers embouchent la trompette de l'haïtineté pour passer en force.

4. Dans sa vie personnelle, l'image d'une rigueur déontologique en tout instant. Il incarnait le principe de la discrétion professionnelle. En 2000, à Paris, j'avais invité le couple Datsé, avec le Pr Obenga et son épouse, au réveillon de passage à 2001. Pour moi, un honneur de recevoir deux éminents compatriotes. Le Pr Obenga et moi étions friands d'informations sur la politique au Congo. On eut la leçon de discrétion digne de « La Grande Muette ». En un soir pourtant agrémenté de fins champagnes, le colonel préféra parler du Congo après janvier 2002. J'admets qu'un soir de Nouvel An, il y a mieux à faire de tirades en politique. Mes deux exquis souvenirs des 2 dernières années concernent cette fierté contenue : le 14 janvier 2014, à la cérémonie de prestation de serment d'avocat du Barreau de Paris, de sa fille, Maître Sandrine Datsé. Le 4 juillet 2015, au mariage de sa sœur Octavie, il dansa la rumba aux airs des Bantous et des tubes qui nous rendaient courte la route de Boundji. Il me contait en nostalgie ces chansons, lorsqu'il faisait le « nguémbo » (chauve-souris, au sens zoologique) et police arrivant, il descendait (du mangui) pour « semer » les agents dans une rue. J'en étais ravi. Au sens socio-musical, le « nguémbo » désigne par analogie, le jeune perché à l'aplomb de l'orchestre et jouissant gratuitement du spectacle... de gracieuses danseuses de légende. Ce séjour à Paris en juillet ne dura que 3 jours. Mais, nous avons eu un dernier

déjeuner avec nos amis communs, le 2 août, au retour de Paris du Dr Datsé. Le colonel prit des nouvelles de mon audience, le 30 juillet avec SEM Jean -Baptiste. Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, sur le Colloque Unesco que je devais organiser les 29-30 octobre, avec des chercheurs venant de l'étranger et une excursion scientifique prévue.

Le colonel Datsé a été pour nous, un liant avec les autorités du Congo. Sa disparition nous met dans un chagrin difficile à exorciser, en ce lundi 11 janvier où j'avais une réunion à l'Unesco pour exposer le plan du site de Maty acquis avec le colonel Datsé. J'entrais dans le bureau de l'ambassadeur du Congo à l'Unesco, pour lui en rendre compte : il m'apprit le décès de Jean-Norbert, dans ce cadre où lui et moi recevons depuis 2 ans, le Dr Yvonne Datsé. C'est elle qui nous a fait connaître en 2007 et m'avait présenté le colonel Datsé en 1998. Sur les terres chrétiennes de Boundji, en pareil chaos, on doit remercier Dieu de nous avoir donné Jean-Norbert, sans l'incriminer de l'avoir rappelé à Lui.

Vie personnelle : Jean Norbert Datsé était marié depuis près de 43 ans au docteur Yvonne Datsé, médecin-chirurgienne. Il était le père de 6 enfants.

par Frédéric Okassa Leboa, docteur en Préhistoire et Anthropologie, président d'honneur de l'ASPEC1 UMR 7194 du CNRS au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

1 Association pour les Sites Préhistoriques et le Patrimoine Ecologique du Congo.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

# Les pays membres de l'OMD invités à partager leurs expériences sur le numérique

Afin d'atteindre leurs objectifs en matière entre autres, de perception des droits de douanes, de contrôle des marchandises, du commerce transfrontalier et de lutte contre la criminalité, les pays membres de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sont appelés à partager leurs expériences en matière de Technologie de l'information et de la communication (TIC).



Photo de famille

Le secrétaire général de l'OMD a formulé cette recommandation dans son message lu par son représentant, Samson Bilania, à l'occasion de la journée internationale de la douane, célébrée le 26 janvier, à Libreville, au Gabon sur le thème : « douane numérique pour un engagement progressif ». « Cette année, la journée internationale de la douane marque le lancement du numérique par l'OMD. En 2016, les administrations des douanes sont encouragées à promouvoir la manière dont elles tirent profit des Tic », a indiqué le secrétaire général de l'organisation dans son message.

« En tant que communauté douanière, nous lançons un signal clair, celui de notre aspiration à continuer de développer des solutions et des services numériques afin de faciliter la vie des opérateurs commerciaux et des autres services publics présents aux frontières », a-t-il ajouté.

Prononçant l'allocution d'ouverture à cette cérémonie, la ministre déléguée du Développement durable et de l'économie, de la promotion des investissements et de la prospective du Gabon, Marie Julie Bilogo-Nzendong, a souligné qu'afin de se moderniser et constituer véritablement un vecteur de développement au profit de la sous-région, les administrations des douanes doivent œuvrer ensemble.

Pour sa part, le directeur général des douanes du pays hôte, Alain Ndjoubi Ossamy, a déclaré que cette célébration marque la volonté des administrations douanières de ladite communauté économique, d'harmoniser leurs stratégies afin de converger vers les mêmes objectifs via la mutualisation des efforts et des compétences, afin de mieux répondre aux exigences de plus en plus croissantes de la mondialisation et du commerce international.

« Il faut donc, dès maintenant et plus que jamais, innover, de manière pratique et progressive. Nos programmes de modernisation doivent mettre un accent particulier sur le rôle central des technologies de l'information. C'est cet outil qui constituera le moteur de performance de nos administrations et nous permettra de rendre transparentes nos procédures réglementaires et décisionnelles », a-t-il déclaré.

Notons que les Tic sont omniprésentes dans l'environnement douanier. Car, elles viennent au recours à des systèmes de dédouanement automatisés et à la gestion des risques. De la validation au traitement des informations jusqu'aux procédures finales de leur approbation, les Tic sont très sollicitées, souligne-t-on.

Jouant un rôle essentiel dans l'intégration sous-régionale et le développement des Etats, la douane constitue un élément majeur de coopération économique et permet aux Etats de disposer d'un tarif extérieur commun et d'un préférentiel généralisé.

Initié par l'OMD, la journée internationale de la douane constitue une opportunité pour la communauté douanière internationale, de mener des réflexions visant à dégager des orientations innovatrices pour une meilleure contribution de la douane au développement des Etats.

Pour soutenir ses membres dans leurs efforts, l'OMD a mis au point de nombreux instruments, outils et applications. Elle a récemment entrepris un exercice de cartographie afin de se faire une idée plus précise de ces outils ainsi que leur emploi.

Dans les mois à venir, l'OMD prévoit de poursuivre la sensibilisation en vue de pérenniser les bonnes pratiques dans des domaines divers tels : la gestion du changement, les politiques de ressources humaines et la gestion de l'information.

Rappelons que cette célébration conjointe qui se fera désormais de manière rotative, a été ponctuée par une parade militaire des troupes douanières de la RDC, du Congo et du Gabon.

De notre envoyée spéciale à Libreville,  
Lopelle Mboussa Gassia

26<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA

# Le dossier burundais au menu de la réunion des ministres des Affaires étrangères

Le 26<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine s'ouvre ce week-end au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, en Ethiopie sur le thème des droits de l'Homme. En prélude à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, s'est tenu mercredi un Conseil exécutif des ministres des Affaires étrangères des Etats membres. Parmi les sujets abordés, figurait le Burundi, un pays enlisé dans une profonde crise depuis huit mois.

« Les droits humains, ceux des femmes en particulier » est officiellement le thème de ce sommet, un enjeu cher à la commission. L'Union africaine avait déjà déclaré 2015 l'année de l'autonomisation de la femme. Hormis cela, les discussions ont tourné autour de la crise burundaise. Les ministres se sont penchés sur l'envoi ou non de troupes au Burundi d'autant que les violences continuent de faire rage, faisant quelque 230 000 réfugiés.

Tout récemment, une rencontre entre une délégation de l'ONU et le président burundais, Pierre

Nkurunziza, s'est soldée par un échec. Et de retour de Bujumbura, cette délégation onusienne avait fait escale en Ethiopie pour rencontrer le Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Cela revient à dire que l'organisation panafricaine n'entend nullement baisser les bras sur le dossier burundais. Elle veut renforcer immédiatement l'effectif de sa mission d'observateurs militaires et des droits de l'Homme, afin de le porter à 100 pour ce pays.

Pour ce qui est du déploiement des 5000 hommes refusé par Bujumbura, la question sera cette fois-ci soumise au vote des chefs d'Etats africains. Pour que le déploiement d'une force africaine puisse s'effectuer, il faut que 2/3 des chefs d'Etat approuvent au préalable cette opération. Mais avant leur décision, beaucoup au siège de l'organisation panafricaine craignent qu'un tel vote n'étaie les divisions des chefs d'Etats africains. D'ailleurs, le Rwanda a d'ores et déjà fait savoir qu'il n'enverra pas de troupes au Burundi.

Parmi les points forts de la réunion du Conseil exécutif, figurent aussi l'élection et la nomination des quinze (15) membres du Conseil de paix et de sécurité, ainsi que la nomination d'un (1) membre du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant.

Le sommet sera donc marqué par le lancement du thème « 2016 : Année des droits de l'Homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes. » Une conférence de presse conjointe animée par le nouveau président de l'Union africaine et la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana-Dlamini Zuma, couronnera les travaux du 26<sup>e</sup> sommet de l'UA.

Comme à l'accoutumée, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévue les 30 et 31 janvier, sera l'occasion d'élire un nouveau président de l'organisation continentale pour l'année 2016. Il prendra la relève du président en exercice sortant, Robert Mugabe, président de la République du Zimbabwe.

Nestor N'Gampoula

**PERSPECTIVES D'AVENIR**  
FONDATION

## CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

### Appel à candidatures

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat Social      Projets d'entrepreneuriat Économique

Jeunes Congolais  
Jeunes porteurs de projets  
Jeunes de la diaspora

**Agés de 18 à 35 ans**

Retrait et dépôt des candidatures  
**16 Janvier - 05 février 2016**  
Proclamation des résultats  
**12 février 2016**  
Remise des prix  
**13 février 2016**

**Prix en numéraire de 3 à 5 millions FCFA**  
**Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de 5 à 10 millions FCFA**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :**  
Au 4<sup>ème</sup> Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo  
Tél: (+242) 222 81 20 20  
Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

N'hésitez pas ! Toute les idées sont bonnes, tous les projets conformes sont recevables

## FRANCE

## Christiane Taubira a jeté l'éponge

Christiane Taubira, opposée à la déchéance de la nationalité, n'est plus ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Sa démission aurait été actée entre le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls et la Garde des Sceaux elle-même.

Les trois auraient conclu que la position de la ministre de la Justice démissionnaire au sein du gouvernement n'était plus tenable au moment où la réforme constitutionnelle entrainait dans sa dernière ligne droite. La décision aurait été prise hier aux environs de 23 h00 au moment où Manuel Valls a rejoint François Hollande lors de l'atterrissage de son avion de retour d'une visite d'Etat en Inde.

Christiane Taubira sera remplacée par le député socialiste Jean-Jacques Urvoas, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, un proche de Manuel Valls. La passation de service pourrait avoir lieu cet après-midi. Jean-Jacques Urvoas a une bonne connaissance des dossiers de la justice. Il a rédigé plusieurs projets de loi antiterroristes, et il a été en charge du compromis sur l'épineux dossier de la déchéance de la nationalité.

Avant de recevoir le Premier ministre ce matin, le chef de l'Etat a reçu en tête-à-tête Christiane Taubira. Femme de convictions, cette Guyanaise de 63 ans a marqué son opposition à la déchéance de nationalité, une mesure qui doit être inscrite dans la loi. Celle qui disait : « parfois résister c'est rester, parfois résister c'est partir, par fidélité à soi » ne cachait pas sa « fierté » d'avoir fait gagné à la Justice « en solidarité et en vitalité », aura avalé des couleuvres, notamment lors des débats ouvrant le mariage aux couples de personnes du même sexe. Mais elle s'est toujours faite respectée.

Christiane Taubira restera le seul ministre sous la Vè République à pouvoir tenir un discours de plus d'une heure sans un bout de papier. Celle qui répondait par l'humour à l'acharnement du député Eric Ciotti, ou qui mettait toujours de la poésie dans son discours, aura fait avancer maintes causes, en secourant « le mammouth ». On se souviendra de son discours magistral du 29 janvier 2013 à l'Assemblée nationale où elle avait conclu en citant Léon-Gontran Damas : « l'acte que nous allons accomplir est beau comme une rose dont la Tour Eiffel assiégée à l'aube voit s'épanouir enfin les pétales », rentrant ainsi dans l'histoire de la France par la grande porte.

Noël Ndong

## EXPOSITION

## Des pièces de monnaies et médailles exposées au Palais des congrès de Brazzaville

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la deuxième Guerre mondiale. Placé sous le thème « victoire et paix », l'événement qui a débuté le 26 janvier au Palais des congrès à Brazzaville durera dix jours.

A cette occasion, les Congolais vont se souvenir de l'histoire de la seconde Guerre mondiale, à travers l'exposition organisée par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers, en partenariat avec les différentes associations, notamment l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) que dirige Vital Bala. C'est pour la première fois que cette commémoration ait lieu au Congo, a-t-on appris. L'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers appuyée par l'incorporation des monnaies d'or de Chine et de la monnaie de Paris ont lancé dans les différents pays du monde l'initiative d'émettre en commun des pièces commémoratives. Des institutions de plusieurs pays ont répondu favorablement à cette initiative, « de nombreuses pièces de monnaie nous sont parvenues », ont souligné les organisateurs.

Ces pièces de monnaies commémoratives sont émises par plusieurs pays des différentes époques notamment, la France, la Chine, l'Australie, Belgique, Finlande, Irlande,

Italie, Congo Brazzaville, Portugal, Russie, Espagne, la Grande Bretagne. Vital Bala, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (l'Acap), a remercié l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers d'avoir choisi Brazzaville pour l'ouverture de cette exposition de monnaie marquant le 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la deuxième guerre mondiale contre le fascisme hitlérien. « Cette exposition interpelle notre conscience à émettre toujours la culture de paix dans nos pays respectifs pour qu'un tel sinistre ne se répète dans ce monde des peuples et des Nations unies pour le maintien de la paix. L'Acap a toujours insisté pour que l'Afrique intègre le conseil de sécurité des Nations unies afin que tous nous défendions la cause de la paix ».

Ouvrant l'exposition, Xia-Huang, ambassadeur de la Chine au Congo, s'est dit heureux. Pour lui, cette exposition a sa raison d'être aujourd'hui. C'est une date importante à commémorer dans la mesure où la paix et la sécurité constituent un enjeu majeur pour l'humanité toute entière.

« L'expérience de la Chine nous montre que sans la paix rien n'est possible. Si la Chine a pu remporter des résultats remarquables depuis 1949 c'est grâce à la paix et la sécurité que nous

avons su maintenir sur le territoire chinois, c'est aussi grâce à nos efforts à travailler la main dans la main avec les autres peuples du monde », a dit Xia-Huang, félicitant l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers et ses partenaires pour les efforts louables dans l'organisation de cette exposition.

Pour sa part, le Pr Louis Bakabadio, conseiller du chef de l'Etat, a remercié les organisateurs qui, à travers cet événement ont fait vivre aux congolais une partie de l'histoire. Cette exposition des monnaies est très importante pour le renforcement de la paix dans toute l'humanité. « La paix est la denrée rare, chère que nous devons toujours protéger. Nous sommes heureux que notre capital ait été choisie pour l'exposition, il est important que nos amis chinois puissent rappeler l'histoire aux autres qui ont tendance à l'oublier. C'est une fierté de montrer à l'humanité qu'avec nos petits moyens nous avons contribué à la paix dans le monde ».

Rappelons que le Canada est le premier pays à avoir sorti en 1943, les premières pièces de monnaies pour commémorer la seconde Guerre mondiale, suivi de la Tchécoslovaquie en 1954. Depuis lors, de nombreux pays ont émis à travers le monde des monnaies commémorant le triomphe et la paix.

Rosalie Bindika



Organisation mondiale de la Santé

AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS N° AFRO/002/2016  
POUR LES TRAVAUX DE RELOCALISATION DU CENTRE DES DONNEES AU BUREAU REGIONAL  
POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

L'OMS dispose actuellement pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un centre de données pleinement opérationnel hébergeant un certain nombre de serveurs, des équipements de stockage, des appareils de réseaux, des équipements de communication et de dorsale téléphonique. Ce centre des données est le centre névralgique de l'infrastructure informatique de l'OMS/AFRO.

En raison de son emplacement actuel, ce centre a connu quelques incidents dont des inondations. En conséquence, l'OMS/AFRO a résolu de le transférer à un emplacement différent.

C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel à propositions afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux de relocalisation de ce centre des données. Ces travaux ont été répartis en plusieurs lots, chaque lot constituant un marché :

• Lot n° 1 : Travaux de génie civil : ils visent à mettre à niveau et aux normes le nouvel emplacement proposé avec une rénovation des murs, des planchers surélevés avec des trappes, etc. ... ;  
• Lot n° 2 : Travaux d'électricité : L'électrification du centre de données proposé doit être remise en conformité avec les normes du domaine pour les centres de données ;

• Lot n° 3 : Travaux d'aménagement environnemental/climatisation : Des systèmes de refroidissement redondants capables de maintenir les températures en deçà de 20 degrés Celsius sont nécessaires pour l'emplacement proposé. Les systèmes de refroidissement doivent être capables d'assurer des fonctions d'humidification/de déshumidification, afin de contrôler l'humidité ambiante au centre de données.

• Lot n° 4 : Câbles, chemins de câbles et goulottes : L'architecture du câblage devrait être la réplique de celle du centre de données actuel. Le centre de données doit être interconnecté à toutes les salles de sous-câblage, au réseau externe élargi à l'échelle du campus et à toutes les zones, à l'aide de câbles à fibre optique.  
• Lot n° 5 : La relocalisation : La proposition de relocalisation des équipements dans le nouveau centre de données devrait être suffisamment détaillée et le plan d'exécution doit garantir un temps d'indisponibilité minimum ainsi qu'un plan de reprise.

Le cahier de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
  - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
  - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
  - une copie de la Patente de l'année en cours ;
  - une copie de l'Attestation de non faillite
  - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
  - une copie de l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
  - l'expérience professionnelle
  - la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
  - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
  - la solution proposée ;
  - l'approche méthodologique ;
  - le planning de réalisation des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes du coût des prestations par lot.

La soumission présentée sous plis fermés en deux exemplaires dont un original et une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant

ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX RELOCALISATION DU CENTRE DES DONNEES A L'OMS/AFRO, LOT N°..... », devra être déposée au plus tard le vendredi 4 Mars 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée mardi 9 Février 2016 à 10 Heures avec comme programme :  
• 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle de Conférence N° 1 ;  
• 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;  
• et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- L'indication du N° de lot sur la soumission est obligatoire.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**Le Bureau Régional  
de l'Afrique de l'OMS.**

## L'Italie invitée d'honneur au festival du café de Yaoundé

**Invité à l'Expo universelle qui s'est tenue à Milan l'an dernier, le Cameroun restitue la civilité en invitant l'Italie à son Festicoffee de mai prochain.**

L'Italie sera invitée d'honneur à la 4<sup>e</sup> édition du festival international du café du Cameroun, le Festicoffee, du 5 au 7 mai prochain à Yaoundé. Le Conseil interprofessionnel camerounais du cacao et du café (Cicc), qui a lancé l'invitation officielle, indique que les opérateurs italiens de ce secteur, en majorité ceux de Trieste, seront les invités de marque de la manifestation. Il indique devoir restituer la réciprocité après les grandes marques d'attention dont il fut l'objet à l'Expo de Milan où les caféiculteurs camerounais furent invités et s'exhibèrent du 11 au 20 août 2015. « *La participation italienne à Festicoffee s'intègre parfaitement dans la stratégie de reconquête du marché italien sur lequel le café camerounais a perdu du terrain depuis quelque temps* ». La mission économique du Cameroun à l'Expo de Milan avait préparé le terrain à une redynamisation du secteur café, le pays possédant une expérience reconnue. Et de son côté, l'Ita-

lie est aussi de longue date, avec la Suisse et la Belgique, un des grands pays européens du chocolat et du café. Le fameux chocolat de Pérouse est une célébrité mondiale alors que le café cappuccino n'est plus à présenter. Mais les usines italiennes fonctionnent surtout avec le chocolat et le café de Côte d'Ivoire pour ce qui est de la production africaine, le restant provenant d'Amérique latine.

Dans tous les cas, il est remarquable qu'un pays africain se souvienne que l'Expo de Milan 2015 ne fut pas qu'une manifestation d'exhibitions lors des « Nation Day ». Réservées à chaque pays, ces journées jetaient la lumière sur un pays particulier et son savoir-faire. L'Expo était aussi une opportunité d'affaires avec un suivi mutuellement bénéfique. Le Mozambique et le Zimbabwe y consolidèrent cet état d'esprit avec des contrats sur des « productions » originales proposées à l'export : l'un, avec ses œufs et ses petits de crocodile et l'autre, avec un hamburger qui fit sensation car confectionné à base de... chair de zèbre ! C'est le fameux Zebraburger qui a marqué l'histoire de la gastronomie à l'Expo.

Lucien Mpama

### AVIS DE RECHERCHE

Je m'appelle ... Jésus Grace Beuteve ; cela fait 25 ans depuis que je suis né sans faire la réelle connaissance de mon père biologique, sauf une brève rencontre à mes 4 ans qui avait suscité en moi plusieurs espoirs. Mais, un malheur est vite arrivé : la mort de ma mère la feuée MAKAYA Angélique. Alors que je n'avais que 5 ans d'âge. Par là, j'ai perdu toutes traces de mon père qui s'appellerait Jean Bedel BOUEKASSA et a travaillé à HYDRO-CONGO (Brazzaville lieu de la rencontre avec Maman, puis Pointe-Noire là où je lui ai vu pour la dernière fois à 4 ans). Je demande donc à quiconque reconnaîtrait ce dernier de lui faire part du cri d'un enfant à la recherche de la chaleur paternelle. Merci dans l'espoir de faire la rencontre de mon géniteur.

Contacts: 06 646 58 44 / 05 553 86 60 (S/C Mr. Fortuné)

### ESCIC INFOS

Vous êtes détenteur d'un BTS ou équivalent et vous souhaitez avoir une Licence, inscrivez-vous à notre Bachelor III<sup>ème</sup> année en cours du soir afin d'obtenir un diplôme international de l'Institut Franco-Américain du Management (IFAM) de Paris.

Début des cours : le jeudi 04 février 2016 à 17 H.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ;

www.escic-cg.com

### IN MEMORIAM

02 février 2014 - 02 février 2016, voici 2 ans qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui, sa bergère, épouse Majep-Obama née Thérèse Ngombi-Nombo « Maman Thétée ».

Deux ans au bout desquels son souvenir reste présent dans nos esprits et dont la douleur perdure dans nos cœurs.

Une intention de messe sera dite en sa mémoire, le dimanche 31 janvier 2016 à 8 Heures en l'église catholique de Saint Kisito à Pointe-Noire.

Que seigneur lui accorde toujours sa miséricorde pour le repos éternel de son âme.

Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pieuse pour elle.



### NÉCROLOGIE

Philippe Kimpala, Dr André Bahama, Daniel Malonga « Arada », Thérèse Nkoussou, Clarisse Peleka, les enfants Lengua et toute la famille Kitouma, annoncent aux amis et connaissances, que le programme de l'inhumation de leur grand-frère, oncle et père, André Lengua, se présente comme suit :

Judi 28 janvier 2016  
-9h00 : levée du corps à la morgue de Makélékélé ;  
-10h00 : recueillement au domicile sis n°77, rue Nkouka Batéké (réf. Berden à Bacongo) ;  
-11h30 : départ pour l'église protestante de Bacongo ;  
-13h00 : départ pour le cimetière de Loukanga 2 ;  
-15h30 : retour ;  
-17h00 : fin de la cérémonie.

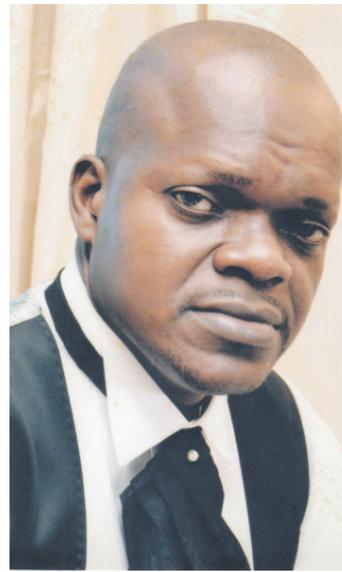


La famille Vimba, les enfants Bazebifoua et Nkilouzebi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et père Dieudonné Bazebifoua Malanda « vieux Sosso », survenu le 24 janvier 2016 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 10, rue Matensama, au quartier Kingouari à Kisoundi (arrêt Jadot). Le programme des obsèques sera annoncé ultérieurement.



L'Adjudant Chef Sylvestre NGAMBOMI à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et la mutuelle « Gard du nord », le décès de son frère cadet le brigadier NGAMBOMI Romuald survenu le 22 janvier 2016 à l'hôpital de Talangaï suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n°61 de la rue Foura à Talangaï (arrêt de bus Louami). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Iekomba Echa Carrelle Agent de la banque Postale en service à l'agence de Kouounda informe aux parents amis et connaissances, son Directeur et tout le personnel de la Banque Postale le décès de son Mari Massa Ongoundou Ferreol agent de ARTF et DGMRF survenu ce mardi, 26 janvier 2016 à Rabat au Maroc.

La veillée à lieu au 101 de la rue Benin à Talangaï (Réf : arrêt Louami)



# SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI 30 JANVIER 2016

**ORGANISÉE PAR:**

LA FONDATION CÉLINE CLAUDETTE  
ECKOMBAND (EX MME YANDZA)

**ANIMATION:**

TRESOR MVOULA  
KINGOLI NATIONAL  
LES BANTOUS DE LA CAPITALE

**CONTACTS**

TÉL : +242 05 621 59 93  
+242 05 568 97 29

FONDATION



CÉLINE CLAUDETTE  
ECKOMBAND

**ENTRÉE :**

**50 000 FCFA / PERSONNE**

**Lieu: HOTEL OLYMPIC PALACE**

BP 1050 CONGO

TÉL : +242 281 12 49 / FAX: +242 283 53 21



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 001/PEEDU/2016 DU 22 JANVIER 2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (9) DEPARTS A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de la préparation d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre des travaux de construction de neuf (9) départs à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction des neuf (9) départs.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la mise en place des départs ou feeders ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra :

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.

- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.

- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.

- Son expérience doit être soutenue par une bonne

connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu\_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2016.  
Le Coordonnateur du PEEDU**

**Maurice BOUESSO./.**



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002/PEEDU/2016 DU 22 JANVIER 2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN SUCCINCT DE REINSTALLATION (PSR) POUR LA CONSTRUCTION DE VINGT (20) POSTES DE TRANSFORMATION ET LA REHABILITATION DE QUINZE (15) POSTES DE TRANSFORMATION D'ELECTRICITE A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) dans le cadre des travaux de construction de vingt (20) postes de transformation d'électricité et la réhabilitation de quinze (15) postes de transformation d'électricité à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan succinct de réinstallation (PSR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de vingt (20) postes et la réhabilitation de quinze (15) postes de transformation.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la construction et la réhabilitation des postes de transformation ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra :

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.

- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.

- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.

- Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu\_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2016.  
Le Coordonnateur du PEEDU**

**Maurice BOUESSO./.**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PEEDU/2016 DU 22 JANVIER 2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN SUCCINCT DE REINSTALLATION (PSR) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) dans le cadre des travaux de construction de trois (3) agences technico-commerciales à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan succinct de réinstallation (PSR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de trois (3) agences technico-commerciales.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la construction des postes de transformation ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra :

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.

- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.

- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.

- Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu\_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 22 Janvier 2016.  
Le Coordonnateur du PEEDU**

**Maurice BOUESSO./.**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004 /PEEDU/2016 DU 22 JANVIER 2016  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET OU BUREAU D'ETUDES) CHARGE DE LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (9) DEPARTS A POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Cabinet ou bureau d'études) chargé de la réalisation d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans le cadre des travaux de construction de neuf (9) départs ou feeders à Pointe-Noire.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) en vue d'identifier les impacts potentiels liés aux travaux et d'en proposer des mesures d'atténuation suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de neuf (9) départs ou feeders à Pointe-Noire.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier, hiérarchiser, définir et analyser les impacts tant positifs que négatifs sur l'environnement et les populations que pourraient engendrer les travaux de construction de neuf (9) départs ou feeders d'une part, et d'autre part de déterminer les mesures d'atténuation et de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs. Le consultant devra être un cabinet ou bureau d'études dont les compétences minimales suivantes sont requises dans l'équipe:

- Un chef de mission, expert environnementaliste, de niveau BAC+5 justifiant d'une expérience d'au moins dix ans en étude d'impact environnemental et social, en audit environnemental et social des sous projets d'infrastructure. Une bonne connaissance des procédures environnementales et sociales de la banque mondiale est exigée.
- Un expert en génie électrique justifiant d'au

moins cinq années d'expérience.

- Un socio-économiste ayant au moins trois années d'expérience en collecte et analyse des données socio-économiques et justifiant d'une bonne connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale de la banque mondiale.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12 février 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu\_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 22 janvier 2016.**

**Le Coordonnateur du PEEDU  
Maurice BOUESSO./.**

## ERRATUM

Le Coordonnateur p.i du PEEDU informe l'ensemble des consultants ayant manifesté leur intérêt de soumissionner aux quatre (4) avis à manifestation d'intérêt publiés, le lundi 25 janvier 2016, dans les « Dépêches de Brazzaville », qu'une erreur s'était glissée dans le texte.

Vous avez la version corrigée de ces avis à manifestation d'intérêt (AMI) dans la présente édition.

Veillez nous excuser pour ce désagrément.

**Paul GULU**

## KINFOR 2016

## Kinshasa, capitale des affaires durant deux jours

**Organisé pour la première fois en RDC, le Kinshasa International Forum - Kinfor se veut un cadre approprié pour développer les relations d'affaires. Du 26 au 27 janvier 2015, les entrepreneurs, institutions, patronats et officiels de quatorze pays vont y présenter leurs atouts respectifs dans l'espoir de gagner des marchés lors des échanges B to B.**

Annoncé trois mois auparavant, le Kinfor 2016 représente à n'en point douter un événement majeur dans la vie économique de la République démocratique du Congo. D'abord, il a réussi à drainer dans la capitale congolaise, Kinshasa, des délégations de plusieurs pays dont la Belgique, le Canada, les États d'Amérique et la République du Congo. En chiffre, le forum représente un total de quatorze nationalités différentes, allant de l'Afrique à l'Europe en passant par les Amériques.

Pour la RDC, pays hôte, cette rencontre contribue à sa visibilité. Comme l'a expliqué la députée nationale Marie-Ange Lukiana, maraine de l'événement, Kinfor offre une opportunité d'organiser un dialogue gagnant-gagnant d'envergure. C'est un échange d'expérience

avec des possibilités de B to B. Et les résultats seront de plus en plus intéressants avec les prochaines éditions en perspective. Une idée à laquelle adhère d'ailleurs la ministre congolaise du Commerce, Nefertiti Nguadianza, invitée pour la circonstance à inaugurer officiellement le forum. Absente de la cérémonie, la tâche est revenue à son directeur de cabinet.

Les thèmes de la première journée ont porté sur plusieurs matières, notamment le focus économique sur Brabant (Belgique) et la responsabilité sociétale des entreprises en RDC. Plus tard, il y a eu des ateliers axés sur le transport multimodal en RDC, l'entrepreneuriat féminin en RDC et les atouts économiques du Québec et de l'Algérie. Pour le cas du focus économique, la délégation wallonne est conduite par une native de la RDC naturalisée belge, Mme Kibassa. Elle est à la tête d'un méga-ministère englobant plusieurs secteurs. Dans sa délégation, elle amène également trois sociétés belges intéressées par les opportunités de la RDC. Plus tôt, la Chambre de commerce belgo-congolaise estime qu'un tel cadre d'échange peut aider à promouvoir la coopération. Dans la salle, l'on a compté également la présence d'une

délégation d'entreprises québécoises.

Parmi les intervenants, il y a l'intervention très remarquée de la présidente de l'Agence de promotion des investissements du Congo Brazzaville, Annick Patricia Mongo. Elle est également à la tête d'une trentaine d'entreprises de son pays. Pour elle, les deux Congo qui ont en partage les langues locales et la musique peuvent tirer un meilleur profit de leur proximité géographique. Au lieu de ne se contenter que du seul secteur informel, les deux villes, Kinshasa et Brazzaville, qui expérimentent déjà un partenariat, peuvent développer leurs affaires. Et justement, il revient à l'API Congo de protéger les intérêts des entrepreneurs intéressés à investir dans la première destination d'Afrique centrale. Par ailleurs, elle demande l'accélération de la création de la zone de libre échange.

Pour rappel, Africa Rise, organisateur du forum, est une organisation belge qui a pour vocation de faciliter les contacts entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains. Elle organise au total deux forums : Africa Belgium Business Week et le Kinshasa International Forum. Nous y reviendrons.

**Laurent Essolomwa**

## ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

## La RDC recule de plusieurs pas

**C'est le constat que dresse le bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNDH) qui note une hausse de 64% de violations de plus en 2015 par rapport à 2014.**

Les cas de violations des droits de l'homme ont repris leur courbe ascendante en RDC. Le constat vient d'être fait par le BCNDH dans son dernier rapport qui parle d'une augmentation dramatique du nombre des cas recensés entre 2014 et 2015. En effet, 64% de plus de violations ont été répertoriés par cette structure onusienne en 2015 par rapport à 2014. L'inquiétude tient au fait que c'est avec cette donnée que le pays amorçe 2016 déclarée officiellement comme une année électorale en raison de la perspective de l'organisation des scrutins qui sont attendus.

Comme d'habitude, les groupes armés avec les FDLR, le FRPI et la LRA en tête, tiennent le haut du pavé dans la commission des violations des droits de l'homme en RDC. Ils ont multiplié à hauteur de 95% leurs actes barbares contre la population civile par rapport à 2014, renseigne le document du BCNDH. Ces groupes

armés sont suivis par les agents de l'État, responsables de près de la moitié des violations, avec tout de même 294 victimes d'exécutions sommaires. Qu'est-ce qui explique cette recrudescence subite des violations des droits de l'homme ? Le patron du bureau conjoint José Maria Aranaz a, pour sa part, égrené quelques raisons qui expliquent cette remontée des violations des droits de l'homme.

Premièrement, la suspension des opérations conjointes entre la Monusco et les Fardc ont redonné des ailes aux forces négatives qui ont repris leur sale besogne en traquant les populations civiles. Il y a, en effet, moins d'opérations contre les groupes armés qui redeviennent plus actifs sur le terrain. José Maria Aranaz note que, dans la foulée, les forces de sécurité congolaises ont tendance à commettre plus de violations des droits de l'homme quand elles ne coopèrent pas avec les casques bleus. C'est non sans raison que les agents de l'État dont les éléments de la police et des Fardc sont tenus pour responsables de près de la moitié des violations, avec tout de même 294 victimes

d'exécutions sommaires. La deuxième raison expliquant cette hausse exponentielle des cas de violations des droits de l'homme est relative au découpage du pays en vingt-six provinces. Ce démantèlement n'a malheureusement pas été accompagné du déploiement nécessaire des forces de l'ordre et des institutions judiciaires. D'où l'insécurité perpétrée dans certains coins du pays par des personnes sans foi ni loi.

Enfin, José Maria Aranaz a stigmatisé la restriction de l'espace politique et les atteintes aux libertés d'expression, de réunion et de manifestation sur fond d'arrestations arbitraires, des menaces et d'intimidations à l'égard de l'opposition, de la société civile et des journalistes. Cette tendance préoccupante à la répression du droit de manifestation, d'expression et d'association se bute souvent à la témérité des opposants qui finissent par s'en tirer à coup de bastonnades. Il est clair que si la tendance se maintenait, il y a des fortes raisons que le processus électoral soit menacé dans son évolution en cette année 2016.

**Alain Diasso**

## MÉDIAS

## CCTV-Ralik déboute Startimes

**Ce média pense que la société de télédistribution est entrée dans une combine politique qui vise à museler l'opposition congolaise et menace de saisir les voies judiciaires pour continuer à jouir de la fréquence convoitée par cette entreprise.**



Des marketeurs de Startimes sur le terrain

Dans une correspondance du 25 janvier adressée aux responsables de Startimes, Canal Congo télévision-Radio liberté Kinshasa (CCTV-Ralik) fait observer à l'entreprise de télédistribution que la mesure conservatoire prise par l'autorité de tutelle en matière de retrait et de la redistribution des fréquences acquises antérieurement n'a pas encore été levée, étant donné que ses responsables n'en ont pas été notifiés.

À en croire CCTV-Ralik, en effet, le retrait et la redistribution des fréquences acquises antérieurement ont été suspendus jusqu'au basculement effectif et total à la Télévision numérique terrestre (TNT) sur toute l'étendue de la RDC, alors que cette entreprise de télédistribution l'appelle à cesser d'exploiter la fréquence qui lui a été précédemment attribuée et qu'elle utilise en vue de permettre à Startimes d'en profiter. « Nous vous informons que la décision du ministre des Médias en tant que membres du gouvernement chargé du suivi du basculement à la TNT ainsi que la Commission nationale de la TNT en ses différentes circulaires relatives à la prorogation de diffusion simulcast a un effet suspensif sur le retrait et la redistribution des fréquences acquises antérieurement ont été suspendus jusqu'au basculement effectif et total à la Télévision numérique terrestre (TNT) sur l'étendue du territoire national », ont rappelé les responsables de ces médias.

Pour CCTV-Ralik, il ne revenait pas non plus à une entreprise privée, à l'occurrence Startimes, de lui signifier, en lieu et place des autorités du secteur, cette décision du retrait et de la redistribution de ses fréquences, comme cette entreprise l'a fait dans sa lettre n°323/DG/STM/22/1/2016 du 22 janvier 2016 adressée à ces médias et signée par son directeur général, Li Guoliang, dans laquelle la société de télédistribution leur a signifié que la fréquence de CCTV lui aurait été allouée et que cette chaîne de télévision devrait arrêter de l'utiliser.

Faisant constater ces incohérences, les responsables de CCTV-Ralik ont dit considérer que leur chaîne de télévision est en droit de continuer la diffusion en clair sur cette fréquence querellée « jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par les autorités dans ce secteur », tout en menaçant Startimes de réagir par la voie judiciaire indiquée en cas d'une persistance de sa part.

Dans la lettre de Startimes à CCTV-Ralik, cette société de distribution a signifié à ce média que l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) lui a assigné la fréquence précédemment attribuée à CCTV et que cette chaîne de télévision continue à exploiter jusqu'à maintenant. Startimes a prié CCTV de prendre toutes les dispositions utiles parce qu'il comptait faire usage de cette fréquence à partir du mois de février 2016.

Un acharnement politique

Dans leur réaction, des responsables de CCTV-Ralik prend cette action comme un acharnement politique à l'égard de leurs chaînes de télévision étant donné que Canal Kongo télévision (CKTV), une chaîne de télévision appartenant au même propriétaire, a été bouchée depuis plus d'une année déjà.

Des sources proches du Mouvement de libération du Congo notent que cette action à laquelle s'est également associée l'entreprise Startimes vise à museler l'opposition, car CCTV est restée, depuis plusieurs années, le seul média proche de l'opposition politique en RDC car d'autres chaînes de télévision proches de ce regroupement politique dont CKTV, RLTV, Canal Futur, Jua, Radio liberté Beni ainsi que le journal C-News, ont déjà été fermés ou interdits de parution.

Pour manifester leur mécontentement, ces sources notent qu'il sera prévu une action de boycott des intérêts de Startimes sur toute l'étendue du territoire national, au cas où cette société continuerait à participer dans cette combine visant « à museler l'opposition ».

**Lucien Dianzenza**

## INTERVIEW

# Bienvenue Sene Mongaba : « beaucoup d'auteurs prennent conscience qu'ils peuvent écrire en lingala »

**Chimiste de formation, Bienvenue Sene Mongaba est le fondateur et l'animateur des éditions Mabiki, dont la particularité est de publier des ouvrages en langues locales de la RDC, notamment en lingala. L'ASBL dispose également d'une école à Kinshasa où tous les enseignements sont dispensés en lingala.**

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consistent les activités de l'ASBL Mabiki ?

Bienvenue Sene Mongaba : Nous travaillons pour la promotion de la littérature africaine. Depuis 2007, nous organisons le Salon des littératures africaines en Belgique écrites et orales (Slabéo). Nous invitons les auteurs africains à venir présenter leurs œuvres aux publics africain et belge. La littérature africaine est aussi orale, mais parfois elle n'est pas prise en compte. Nous avons également une maison d'édition où nous publions des romans, des essais, des bandes dessinées en lingala et dans d'autres langues de la RDC, à savoir le Kikongo, le Tshiluba et le Swahili. Mais nous avons l'ambition de publier également dans d'autres langues africaines. Par ailleurs, Mabiki œuvre également sur la question de l'intégration citoyenne en Belgique. Sur un autre registre, Mabiki s'investit également dans l'éducation en RDC. Nous produisons ainsi des livres et des réflexions en lingala actuellement, mais par la suite nous aimerions que ça soit dans d'autres langues du pays. On ne peut pas développer un pays grâce à une langue que la population ne maîtrise pas. C'est pourquoi nous proposons du contenu en lingala sur tous les sujets enseignés.



Bienvenue Sene Mongaba lors du Brussels African Market

**LDB : Combien d'ouvrages ou combien d'auteurs avez-vous publiés depuis l'existence de Mabiki ?**

BSM : Nous avons actuellement 58 publications, notamment 3 bandes dessinées, 6 livres pour enfants, 5 romans en lingala, un roman en tshiluba, 1 livre sur le Kizonzi (palabre) écrit en kikongo, lingala et français. Nous avons publié également une douzaine d'essais ainsi que des livres sur le système éducatif congolais. Pour ma part, en tant que chimiste, j'ai publié le tableau périodique bilingue (français et lingala) qui est largement utilisé dans le district de la Tshangu à Kinshasa. Nous avons également publié une dizaine de romans en français.

**LDB : En général, vous éditez combien d'exemplaires pour un ouvrage ?**

BSM : Cela dépend. Le tableau périodique notamment a été tiré à 50.000 exemplaires. Nous

les avons écoulés en trois ans. Les romans sont généralement tirés à 500 exemplaires. Le nombre d'exemplaires dépend aussi des auteurs. Certains sont très entreprenants et peuvent atteindre 1000 ou 2000 exemplaires. Nous sommes une petite structure et nous n'avons pas de gros moyens de diffusion, de distribution et de communication. Nous varions souvent entre 250 et 2000 exemplaires pour nos tirages classiques.

Mes deux romans

« Fwa-Ku-Mputu » et « Bo ko bandela » ont déjà dépassé les mille exemplaires. Nous avons édité le livre « Ebanba » de Richard Ali. Il n'a pas encore dépassé les 500 exemplaires mais c'est un livre qui évolue très bien. Il a été primé dans le projet « Africa 39 » qui réunit des jeunes auteurs africains. Pourtant c'est un livre écrit en lingala. Nous sommes actuellement en négociation avec un éditeur américain qui va le traduire en anglais. Ce roman a un avenir tout tracé.

**LDB : Ce sont des ouvrages que vous vendez ou que vous distribuez ?**

BSM : Nous les vendons. Les gens doivent prendre conscience que le savoir a un coût. Mais nous ne les vendons pas au prix plein en RDC. Nous ne cherchons pas à engranger des bénéfices. Mais cela rentre dans le cadre de l'éducation des masses.

**LDB : Vos livres sont des traductions des ouvrages existants ou bien ce sont vos propres productions ?**

BSM : Ce sont nos propres productions, directement publiés en lingala, Tshiluba, Kikongo ou swahili. Jusqu'à présent, nous n'avons encore traduit aucun livre.

**LDB : Les auteurs des ouvrages se trouvent en Belgique ou au Congo ?**

BSM : Certains auteurs résident au Congo. Il s'agit notamment de Jean-Paul Yawidi, Richard Ali et Idriss Makaja. D'autres sont en Belgique et en France. Certains autres qui vivaient en Belgique sont retournés au Congo. Moi-même je vis entre la Belgique et la RDC.

**LDB : Les auteurs eux-mêmes souhaitent rédiger en lingala ou bien c'est Mabiki qui le leur suggère ?**

BSM : dans le passé, on pensait que c'était impossible de rédiger en lingala. Avec l'action de Mabiki, beaucoup d'auteurs prennent conscience qu'ils peuvent écrire en lingala et nous recevons de plus en plus de manuscrits en lingala et dans d'autres langues de la RDC.

**LDB : L'ASBL Mabiki dispose-t-elle d'une représentation à Kinshasa ?**

BSM : Oui. Notre siège à Kinshasa se trouve dans la commune de Kimbanseke. Nous y avons également une école dénommée institut Nsene Nsene et qui dispose aujourd'hui d'un niveau au secondaire. C'est dans cette école que nous mettons en pratique notre objectif de fournir du contenu congolais au programme scolaire national. Tous les enseignements

se déroulent en lingala. Néanmoins, les élèves ont également un cours de français et d'anglais. Mais la totalité des cours sont dispensés en lingala.

**LDB : C'est conforme à la réglementation en vigueur ?**

BSM : La RDC est l'un des rares pays en Afrique où la loi-cadre permet l'enseignement dans les langues congolaises. La loi stipule que les langues de l'enseignement sont les langues congolaises et le français. Il n'existe donc aucune interdiction au niveau de la loi.

**LDB : Etes-vous en contact avec d'autres structures en Afrique qui publient des ouvrages en langues locales ?**

BSM : en Afrique du sud, c'est très développé car le gouvernement soutient ce type d'initiatives. Au Sénégal également, nous travaillons avec quelques personnes. La Tanzanie était déjà très évoluée sur le sujet avec Nyerere. Mais ils ont pris du retard à un moment donné lorsque la Banque mondiale leur a imposé l'enseignement en anglais. Néanmoins, cette année ils ont repris l'enseignement en Swahili. Nous sommes dans un réseau et nous avons déjà dépassé l'étape de la revendication. Nous sommes à l'étape de la création.

**LDB : Quels sont les projets au sein de l'ASBL Mabiki ?**

BSM : Nous préparons le prochain Slabéo. En principe, nous devrions organiser la 5<sup>e</sup> édition au mois d'octobre prochain ou peut-être en 2017. Notre plus grand projet est de publier une série sur l'histoire de l'Afrique et après sur l'histoire des deux Congo.

**Patrick Ndongidi**

## KINSHASA

## Marie Misamu plus populaire que jamais

**Déjà au lendemain du décès de l'interprète de Masolo ya kati, dans les rues plusieurs Kinois arboraient sa photo imprimée suspendue au bout d'une lanière portée autour de leur cou ou épinglée sur leurs vêtements avant que la vague de sympathie s'amplifie avec des banderoles placées le long de plusieurs grandes artères de la capitale.**

Devenue un véritable fonds de commerce pour certains, la mort de Marie Misamu a permis à certains opportunistes de se remplir les poches depuis plus d'une semaine déjà. En effet, déjà le 18 janvier, soit à peine près de quarante-huit heures après l'annonce de la disparition de Sœur Marie Misamu, il était fréquent de rencontrer des vendeurs à la sauvette proposant une photo imprimée suspendue au bout d'une lanière. Ainsi, ceux qui n'avaient

pas l'opportunité d'arriver jusqu'à la place des artistes où s'étaient carrément postés une série de vendeurs pouvaient au hasard d'une avenue croiser le chemin de l'un deux. Devancée par ces opportunistes, l'Association de musiciens chrétiens du Congo (AMCC) a, pour sa part, présenté au public des tee-shirts blancs et autres casquettes à l'effigie de l'illustre disparue à la fin de sa réunion du 23 janvier. À la différence des premiers qui le font pour leur propre compte, la corporation a prévu de reverser l'argent issu des ventes pour l'organisation des funérailles et à la famille.

Par ailleurs, l'on assiste à une réelle vague de sympathie qui n'arrête pas de s'amplifier pour la regrettée chanteuse. Bien au-delà de la grande mobilisation de l'AMCC observée autour du triste



Marie Misamu lors d'une de ses dernières prestations

événement, Kinshasa se montre très affectée par cette disparition inopinée. Pas seulement compatissante envers la famille, plus

particulièrement son unique fille Ruth, la population est elle-même endeuillée. Sur les réseaux sociaux, plusieurs ont posté spontanément une image de Sr Marie Misamu comme photo de profil. Il en est de même sur les applications whatsapp et viber très en vogue dans la ville. Si Kinshasa rend un vibrant hommage à l'artiste qu'elle ne

cesse de pleurer depuis sa mort en passant en boucle ses compositions sur ses ondes. Une réédition de ses albums Mystère

du voile 1 et 2 qui se vendent à nouveau très bien ont marqué sa carrière musicale.

À la suite de l'engouement que le programme officiel et définitif des funérailles délivré à l'issue de la réunion du week-end susmentionnée suscite, il faut s'attendre à une foule ce 28 janvier à la levée de corps de la morgue de la Clinique Ngaliema. En effet, outre les Kinois, il nous revient que le beach Ngobila est en pleine effervescence avec la traversée massive de Brazzavillois qui entendent venir assister aux obsèques. L'esplanade du stade des Martyrs de la Pentecôte où sera exposée la dépouille mortelle et abritera la veillée mortuaire sera assurément envahie comme ce fut le cas en août 2013 lors des funérailles de feu Alain Moloto.

**Nioni Masela**

## SALUBRITÉ

# Du matériel rudimentaire pour le désensablement des artères de la capitale économique

**Ces derniers temps, on a constaté ici et là sur certaines artères du centre-ville de la capitale économique des bonnes volontés qui occupent pendant les heures de la matinée quelques avenues et artères pour enlever du sable. Malheureusement, le matériel qu'ils utilisent est simple.**

Les hommes, les femmes et les jeunes qui ont occupé le 27 janvier quelques artères du cadran situé entre l'avenue Charles-de-Gaulle et l'avenue Marien-Ngouabi et l'avenue qui va de l'hôtel Elais jusqu'à l'avenue Mâloango avaient comme matériel de travail, les pelles, les râtaux, les balais et les brouettes. Ce Matériel est inapproprié vue l'ampleur de la tâche, car à certains endroits de la ville, le sable fait bien sa loi sur le bitume et on a même de la peine à identifier la chaussée.

Pire encore, ce sable enlevé, et par manque de matériel approprié, est abandonné aux abords des avenues et des caniveaux pour les artères qui ont des canalisations. Et il suffit qu'il y ait une moindre pluie, ce sable est entraîné par les eaux dans les caniveaux. Interrogés sur cette question, des Ponténégrins pensent que cette solution est quelque

peu provisoire, car elle ne débarrasse pas totalement le sable des avenues. « Nous souhaitons voir une solution appropriée avec des étapes qui s'enchaînent allant de l'enlèvement du sable jusqu'à son ramassage pour être jeté hors de la ville, donc il leur faut des camions appropriés et des engins ramasseurs adéquats, sinon c'est du surplace que l'on fera, c'est-à-dire du sable enlevé et laissé en tas sans être ramassé repart dans le caniveau et réoccupe la chaussée lors des pluies ou au moindre soufflement du vent », se sont indignés quelques Ponténégrins interrogés.

Cette petite saison de pluie qui s'affirme petit à petit allait être un vrai moment de l'enlèvement tous azimuts du sable dans les avenues, car pendant la saison des pluies, la chose sera plus compliquée. Ce phénomène du rétrécissement des rues et artères de la ville par le sable à cause du manque de l'enlèvement de celui-ci est bien visible dans tous les six arrondissements de Pointe-Noire que sont : Tsié-Tsié, Mvou-Mvou, Lumumba, Ngoyo, Mongo-Mpoukou et Laondjili en l'occurrence le court tronçon situé entre le centre des sapeurs-pompiers et l'avenue perpendiculaire qui mène



Les agents avec du matériel rudimentaire pour l'enlèvement du sable

jusqu'au rond-point Kassai. À cet endroit, l'œil a de la peine à distinguer la chaussée qui est en partie occupée par le sable. Et à la moindre pluie, cet espace se transforme en un petit marigot avec le spectacle des voitures qui s'apparenterait à celui des hippopotames dans un fleuve. Ce sable qui reste longtemps sur le bitume en s'accumulant a un

effet déplorable sur la durée de vie de toute artère construite, car il peut occasionner la destruction lente de celle-ci à travers la formation ici et là des nids de poules. Ce travail n'est pas exécuté de façon pérenne par ceux-là même qui ont l'expertise et la logistique matériel, c'est-à-dire des sociétés appropriées qui auraient reçu l'aval des services

de la mairie à travers certains arrangements. Et la main du jeune ou de la maman commise à cette tâche se fatiguerait plus vite que l'engin approprié. Cette main inexperte ne fera qu'un travail provisoire surtout qu'il n'est pas suivi aussitôt du ramassage pour que ce sable soit jeté hors de la ville dans des sites appropriés.

**Faustin Akono**

## TRANSPORT MARITIME

## L'Acodm s'affirme comme un partenaire sûr dans le monde maritime

**Du 19 au 20 janvier, la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, a abrité le séminaire international OMAOC-AFDM sur les aspects juridiques et logistiques de l'acheminement des marchandises. L'Association congolaise de droit maritime (Acodm), représentée par son président le colonel Éric Dibas-Franck, qui a pris part à ses assises, a reçu les encouragements des maritimistes du monde prêts à établir des ponts de coopération avec elle.**

Initié par l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC), en collaboration avec l'association française du droit maritime (AFDM), le séminaire a réuni les administrations maritimes, les opérateurs économiques de la chaîne des transports, notamment les chargeurs, propriétaires de la marchandise, les armateurs, propriétaires de l'outil de transport (manutentionnaires, transitaire) venus de dix pays d'Afrique. Son objectif a été d'examiner les implications juridiques des mutations intervenues dans le monde des transports et définir les méca-



Le colonel Éric Dibas-Franck et quelques participants Crédit photo «Adiac»

nismes pour maintenir les plus hauts niveaux de compétitivité du secteur.

Au terme des échanges, les participants ont relevé les besoins d'améliorer les performances des systèmes de transports, la nécessité de développer le transport multimodal avec un cadre juridique et logistiques adéquat, la contribution poten-

tielles des associations de droit maritime à l'amélioration des systèmes de transport. Des préoccupations partagées par Me Philippe Godin, président de l'AFDM, qui a fait une communication pour ouvrir des perspectives vers le développement des transports multimodaux. Pendant les assises, M<sup>e</sup> Patrice Rembauville-Nicolle, avocat,

membre du comité maritime international, a informé les participants de l'existence d'un institut francophone du Droit maritime et a donné des indications sur les objectifs visés par cet institut. Ainsi, pour son dynamisme et la pertinence de ses contributions lors des réunions du monde maritime, le colonel Éric Dibas-Franck, président

de l'Acodm a été sollicité pour occuper le poste de secrétaire général de cette structure.

Une fierté et un honneur pour l'Acodm mais aussi pour la communauté maritime et portuaire puisque, en dépit de sa jeunesse, cette association ne cesse de s'affirmer comme un partenaire idéal dans l'essor du secteur maritime en pleine mutation. À Abidjan, les associations de droit maritime ont annoncé leur intention de signer des accords de coopération en vue de renforcer leur capacité collective à promouvoir le droit maritime. Créé le 23 mai 2015 à Pointe-Noire, l'Acodm regroupe les spécialistes du droit des activités maritimes dans toutes ses composantes : droit public et droit privé, droit interne et droit international ainsi que de l'économie des transports. Elle a le privilège de rassembler autour des professeurs de droit et des avocats spécialisés les juristes de toutes les grandes familles maritimes : armateurs, assureurs, chargeurs, courtiers, sociétés de classification mais aussi les membres de l'administration, les experts maritimes.

**Hervé Brice Mampouya**

## COOPÉRATION

## 51 jeunes militaires stagiaires sélectionnés pour une formation en médecine à Cuba

**Sélectionnés dans le cadre de l'Accord-cadre sur les services académiques, signé le 24 juin 2013, par le gouvernement congolais, par le biais du ministère de la Santé et de la population, et la République de Cuba, la deuxième vague des militaires stagiaires quitte Brazzaville le 29 janvier par le vol régulier d'Air-France.**

Prélude au départ de ces 51 jeunes qui viennent de la vie civile dont quatorze filles, le ministre à la Présidence, chargé de la Défense nationale, a organisé le 27 janvier au Cercle Mess des officiers de Brazzaville, une cérémonie de réception. Ces jeunes vont rejoindre les 35 autres partis en 2014 dans le cadre de la deuxième vague des étudiants en médecine. En effet, dans sa communication tenue en présence du ministre de la Santé et de la population, François Ibovi ; du

directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Alexandre Aloumba et de l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta, le général Charles Richard Mondjo a rappelé aux bénéficiaires l'exemplarité des relations entre les deux pays ainsi que la discipline à observer. « Vous avez été sélectionnés parmi tant de jeunes congolais en quête de perspectives. Au moment où vous devez quitter Brazzaville pour aller à Cuba, votre formation se déroulera selon les critères fixés par la République de Cuba dans les mêmes dispositions que vos concitoyens élèves-médecins civils. Sachez mériter ce privilège par le travail académique bien fait. Mettez à profit le temps de scolarité qui vous est imparti pour apprendre et toujours apprendre. Ne vous laissez pas bercer par les sirènes de la facilité », a-t-il conseillé.

Selon Charles Richard Mondjo, la prise en charge de ces jeunes congolais qui rejoindront les 862 autres partis pour Cuba au début du mois, se fera en harmonie avec celle des étudiants civils en termes d'hébergement, d'alimentation, de bourse d'étude, de vacances académiques. En cas d'échec et de renvoi pour résultats insuffisants, les potentiels militaires seront, a-t-il précisé, remis à la disposition de leurs familles, conformément à nos textes réglementaires.

« La nécessité pour notre pays de s'assurer un personnel de santé viable en nombre et en qualité, s'impose au regard des exigences de son développement social et économique. Aujourd'hui, la vocation de nos armées alterne avec la nécessité d'assurer la paix intérieure et la défense du pays, et celle de participer à la mise en œuvre de la politique

nationale de développement sanitaire à travers l'action de santé militaire au profit de la communauté nationale », a indiqué le ministre de la Défense nationale. Le général Charles Richard Mondjo a, par ailleurs, rappelé aux récipiendaires que l'armée est une école de la foi. S'agissant des valeurs qui ont toujours caractérisé le métier de militaire, il a cité l'esprit de discipline, le dévouement, le sens de l'engagement, la loyauté, le sens de l'honneur et le sacrifice de soi. Ces valeurs qui induisent des contraintes dans le métier, préparent aussi les jeunes stagiaires à affronter l'adversité et à relever les défis. Il a, enfin, invité les jeunes à s'adapter à la culture, aux valeurs et aux traditions cubaines dans leur diversité, en apprenant vite la langue. Ils devraient également faire de la recherche de l'excellence le référentiel.

« A Cuba, vous n'avez qu'une seule et unique occupation : les études. Il vous est interdit de mener toute autre activité. Vous êtes tenus de vous conformer aux lois et règlements de la République de Cuba. Aucun cas d'indiscipline ne sera toléré. Notre jurisprudence au niveau des écoles militaires au Congo ou à l'étranger est claire sur la question », a conclu le ministre de la Défense, félicitant les ministres François Ibovi et Georges Moyen, qui ont mis tout en œuvre pour concrétiser cette volonté présidentielle consistant à densifier l'offre sanitaire dans le pays. Rappelons que dans le cadre de cet accord-cadre, plus de 2000 étudiants congolais sont actuellement formés en médecine à Cuba.

Parfait Wilfried Douniama

## ETOILE DU CONGO

## Emilienne Lekoundzou convoquera bientôt une assemblée générale

**En dehors du renouvellement des instances dirigeantes du club, plusieurs autres problèmes doivent être tirés au clair et résolus, dont celui de la vente du terrain de l'Etoile du Congo, a précisé la présidente d'honneur et doyenne des sages actifs, au cours d'un point de presse tenu à Brazzaville, le 27 janvier.**

« Tenant compte de la grave situation critique qui prévaut au sein de l'Etoile du Congo, de la participation du club à la Coupe de la CAF cette saison, et suite aux appels répétés de tous les Stelliens, sages, anciens dirigeants, joueurs et sympathisants, je prends l'engagement de convoquer l'assemblée générale extraordinaire... », a fait savoir Emilienne Charlotte Lekoundzou. Elle n'a pas pour autant précisé de date, se contentant de rassurer que ce sera dans un avenir très proche.

#### Le problème du terrain...

En 1970, la Mairie de Brazzaville a fait un don d'un terrain d'entraînement à l'Etoile du Congo, section handball. L'équipe s'y est entraînée plusieurs années durant, de génération en



Emilienne Charlotte Lekoundzou lors du point de presse  
Crédit photo Adiac

génération. Actuellement sur les lieux, une entreprise érige un immeuble dont le deuxième étage abritera un terrain de handball. Ce qui se fait effectivement. Seulement, à en croire la présidente d'honneur de cette formation sportive multidisciplinaire, Emilienne Charlotte Lekoundzou, ce terrain n'est plus une propriété de l'Etoile du Congo. Ladite entreprise en est désormais propriétaire, a-t-elle souligné. « (...) Le permis d'occuper et le titre foncier sont établis au nom de la société civile immobilière Monte-Cristo. Donc le terrain n'appartient plus à l'Etoile du Congo. (...) après la tenue de l'assemblée générale du 19 janvier 2014, nous avons découvert des documents signés par Monsieur Dominique Dinga et Sylvain Eba qui se passe pour propriétaire », a indiqué cette dernière en brandissant le document de la parcelle 158 d'une surface de 846, 30 m<sup>2</sup> et d'une échelle de 1/200 dont Sylvain Eba serait le propriétaire.

Qui a vendu la parcelle ? A combien ? En qualité de qui ? Et, pourquoi ? Sont, entre autres, des interrogations qui, pour Emilienne Charlotte Lekoundzou, doivent trouver des réponses claires. L'assemblée générale extraordinaire qu'elle entend convoquer sous peu, s'y attèlera pour que finalement chacun soit à sa place, qu'il n'y ait plus des dysfonctionnements ni de violations flagrantes et répétés des statuts et que tous les Stelliens soient rassemblés et soudés autour de leur équipe qui, aujourd'hui, est minée par nombre de problèmes, a-t-elle dit.

Rominique Nerplat Makaya

## CHAN 2016

## Côte d'Ivoire et Rwanda en quart, Gabon et Maroc dans l'avion

## Groupe A

Vainqueurs du Gabon, les Eléphants de Côte d'Ivoire terminent en tête du groupe A, devant le Rwanda, battu par le Maroc. Ivoiriens et Amavubis vont en quart de finale, Panthères et Lions de l'Atlas rentrent à la maison.

#### Maroc-Rwanda : 4-1 (4-1) au stade Amahoro de Kigali

Buts : Mouaoui (16<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup>), Aziz (24<sup>e</sup>) et Khadruf (38<sup>e</sup>) pour le Maroc, Ngomirakiza (27<sup>e</sup>) pour le Gabon

Avertissement : Nshimiymana (81<sup>e</sup>) pour le Rwanda

**Maroc** : El Bourkadi-Achchakir, Oulhaj, El Yamiq, Aziz- Khadruf, Erraki (Saadane, 67<sup>e</sup>), Nakach, Mouaoui-El Moubarki (Hafidi, 89<sup>e</sup>), Benjeloun (Ounajem, 77<sup>e</sup>)  
Sélectionneur : Ezzaiki Badou

**Rwanda** : Kwizera- Rusheshangoga (41<sup>e</sup>, Om-borenga), Rwatubyaye, Usengimana, Nginrinhuti- Nshimiymana, Ngomirakiza, Bizimana (Kalisa, 78<sup>e</sup>)- Habimana (Habyarimana, 60<sup>e</sup>), Sugira, Nshuti  
Sélectionneur : Johnny McKinstry (Irlande du Nord)

#### Côte d'Ivoire-Gabon : 4-1 (1-0) au stade Huye de Butare

Buts : Aka (19<sup>e</sup>), Guiza (66<sup>e</sup>), Boua (77<sup>e</sup>) et Blé (84<sup>e</sup>) pour la Côte d'Ivoire, Obambou (51<sup>e</sup>) pour le Gabon



La Côte d'Ivoire de Diabaté, Ouattara et Comara bat le Gabon de Ondo et se qualifie pour les quarts de finale du CHAN 2016 (droits réservés)

Avertissements : Aka (12<sup>e</sup>) pour la Côte d'Ivoire, Bitseki (57<sup>e</sup>) pour le Gabon

**Côte d'Ivoire** : Sangaré-Comara, Coulibaly, Ouattara, Goua-N'Guessan, Yacé (Badié, 88<sup>e</sup>), Aka (Blé, 68<sup>e</sup>)-Zakri, Guiza (Boua, 73<sup>e</sup>), Diabaté  
Sélectionneur : Michel Dusseyer (France)

**Gabon** : Bitseki- Obambou, Pongui, Mouélé, Nzambé-Ndinga, Gnassa, Ness-Younga (Atchabao, 69<sup>e</sup>)- Ondo, Boupendza (Yacouya, 46<sup>e</sup>), Mondrault (Nono, 30<sup>e</sup>)

Sélectionneur : Jorge Costa (Portugal)

Classement du groupe D  
1) Côte d'Ivoire: 3 pts; 2) Rwanda: 6 pts; 3) Maroc: 4 pts; 4) Gabon: 1 pt

Camille Delourme

## ERRATUM

Dans notre parution n°2517, du mardi 26 janvier 2016, l'article publié en page 16 sur La Djiri Cup a fait état de ce que le Centre d'Etudes et Sport La Djiri (CESD) est organisateur de ce tournoi international. Ce qui est une erreur de notre part. Le CESD fait partie des équipes invitées au même titre que d'autres.